270.
a.

X. 1270.
B. a.

REMARQUES DIVERSES SUR LA PRONONCIATION ET SUR L'ORTOGRAPHE.

PAR M*** de la Société Littéraire d'Arras.

A PARIS,

Chez PRAULT, Libraire, Quay de Conty, à la Charité.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE

Des Titres contenus dans ce Volume.

PREMIERE PARTIE.

TRAITÉ des Sons & des Articulations de la Langue Françoiſe. Page 1

CHAPITRE I. *Du Son.* 4
SECTION I. *Du Son ſimple.* 5
SECTION II. *Du Son double.* 19
SECTION III. *Du Son naſal.* 34

CHAPITRE II. *De l'Articulation.* 41
SECTION I. *De l'Articulation ſimple.* 43
SECTION II. *De l'Articulation compoſée.* 55

SECONDE PARTIE.

REMARQUES ſur les Lettres muettes. Page 75
Remarques ſur les Articulations compoſées,

& ſur les Rimes Françoiſes. 87
Remarques ſur les Lettres I, J, U & V. 92
Remarques ſur la maniere dont les François prononcent la Langue Latine. 95
Remarques ſur quelques Ouvrages qui traitent de la Prononciation & de l'Orthographe Françoiſes. 117

Fin de la Table.

Le Privilége eſt à la fin de la Grammaire.

REMARQUES DIVERSES SUR LA PRONONCIATION ET SUR L'ORTOGRAPHE.

PREMIERE PARTIE.

TRAITE' DES SONS ET DES Articulations de la Langue Françoiſe.

CE T Ouvrage n'eſt pas un Traité complet de la prononciation. Je n'entreprens point de faire connoître les regles qui enſeignent à bien prononcer, ſoit par rapport aux mots conſidérés en eux-mêmes, ou relati-

vement à la place qu'ils occupent ; ſoit par rapport aux diverſes inflexions de voix qu'exige le ſens des phraſes, ſoit enfin par rapport à ce qui diſtingue le diſcours ſoutenu du langage familier. Je ſuppoſe mes Lecteurs ſuffiſamment inſtruits de la plûpart de ces regles : ſi j'en touche quelques-unes, ce ne ſera qu'en paſſant, & pour mieux éclaircir les choſes que j'aurai à traiter. Mon ſeul but eſt de faire remarquer le nombre & la qualité des ſons & des articulations qui ſont en uſage dans notre Langue ; auſſi-bien que leurs relations avec les ſignes qu'on emploie pour les repréſenter ſur le papier (*a*).

(*a*) Quand je compoſai ce Traité, je n'avois point vû la Grammaire du Pere Buffier, ni les *Eſſais de Grammaire* de M. l'Abbé de Dangeau, qui conſiſtent en pluſieurs Diſcours lûs à l'Académie Françoiſe, imprimés autrefois ſéparément, & réunis dans un Recueil publié en 1754 ſous le titre d'*Opuſcules ſur la Langue Françoiſe*. Ces deux Auteurs, dont les Ouvrages me ſont tombés depuis entre les mains, n'ont rien négligé pour approfondir & épuiſer entierement ce qui concerne la prononciation ; & le rapport qui ſe trouve entre leurs écrits & le mien m'avoit déterminé d'abord à le condamner aux ténébres : mais toute réflexion faite, j'ai cru devoir en uſer au-

En fait de Langue, le ſon proprement dit n'eſt qu'une émiſſion de la voix, qui varie ſuivant la forme du paſſage que la bouche lui prête, & qui eſt repréſentée dans l'écriture par une des lettres nommées voyelles. L'articulation proprement dite eſt une modification des ſons, qui ſe fait à leur ſortie du goſier, ou plutôt de la trachée-artere, par quelque mouvement de la langue, des levres ou des dents, & qui s'exprime par une conſonne (*a*). Comme

trement. 1°. Parce que je puis me flatter d'avoir traité la matiere dans un ordre plus méthodique. 2°. Parce que j'ai diſcuté des points qui ont échappé à la ſagacité de ces habiles Grammairiens. 3°. Parce qu'il y a pluſieurs choſes ſur leſquelles mes idées ne s'accordent pas avec les leurs, & que je ſuis curieux de voir quel ſera à cet égard le jugement du public. Un nouveau motif vient encore m'engager à imprimer ce petit Ouvrage; c'eſt l'honneur que m'a fait depuis peu M. du Marſais, de le citer dans le quatriéme tome de l'*Encyclopédie*, au mot *conſonne*, quoique mon ſentiment ſur certains articles ne ſoit pas tout à fait conforme à celui qu'il a embraſſé.

(*a*) M. L'Abbé de Dangeau, confondant les ſons & les articulations, dit qu'il y a dans la Langue Françoiſe 34 ſons ſimples : il ajoute pourtant que la conſonne eſt moins un ſon que la détermination du ſon. Le P. Buffier n'admet que 33 ſons.

mon objet eſt la prononciation, en tant que compoſée de ſons & d'articulations, je diviſe mes remarques en deux Chapitres relatifs à ces deux choſes.

CHAPITRE I.

Du Son.

NOus avons des ſons ſimples & des ſons doubles ; auſſi y a-t-il des voyelles ſimples & des diphtongues qui ſont formées de l'aſſemblage de pluſieurs voyelles. Ce rapport du ſimple au ſimple, & du double au double, n'eſt cependant pas abſolument général. Il eſt vrai que le ſon double exige néceſſairement deux caracteres ; & ces caracteres réunis dans une même ſyllabe, ſont alors de véritables diphtongues, comme dans les mots ſuivans, *moi*, *pied*, *lui*. Mais le ſon ſimple n'eſt pas toujours rendu par une ſeule voyelle ; il l'eſt ſouvent par deux ou trois, comme dans *mais*, *feu*, *tout*, *vœu*, *beau* ; & la pluralité des voyelles ne forme là que de fauſſes diphtongues, puiſqu'une vraie diphtongue eſt la repréſentation d'un ſon double.

SECTION I.

du Son ſimple.

IL ſemble que notre alphabet devroit contenir autant de voyelles qu'il y a de ſons ſimples uſités dans notre prononciation ; mais quoique nous ayons juſqu'à treize de ces ſons, nous ne connoiſſons que les ſix voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*, dont la derniere pourroit même n'être pas comptée. Au défaut d'une quantité ſuffiſante de voyelles, nous employons la même pour exprimer des ſons différens, ou nous en joignons pluſieurs pour repreſenter un ſon ſimple. L'uſage a même voulu que ces voyelles doublées ou triplées ſerviſſent quelquefois à peindre un ſon qui avoit d'ailleurs ſon caractere propre & unique ; en ſorte que, malgré le petit nombre de nos voyelles, nous avons moins de ſons ſimples que de ſignes pour les offrir aux yeux.

Les treize ſons dont il s'agit, ne ſont pas également éloignés les uns des autres. Pluſieurs n'ont entr'eux aucune affi-

nité ; mais il y en a qui ne different, pour ainſi dire, que de quelques nuances plus ou moins fortes.

Sons ſimples.

A, E, E, E, E, E, I, O, O, U, EU, EU, OU.

A.

Ce premier ſon ſimple (*a*) eſt toujours repréſenté par la voyelle *a*, excepté : 1°. dans les mots *paonneau*, *Laonnois*, où nous l'exprimons par *ao* ; car on prononce *paneau*, *Lanois*. 2°. dans *Jeanne*, *Jeannette*, *Jeanneton*, où il eſt exprimé par *ea* : *Jane*, *Janette*, *Janeton*. 3°. dans *femme*, *femmelette*, où nous le figurons par un *e* : on écrivoit autrefois *fame*. Je pourrois ajouter que le ſon *a* eſt rendu par *ai* dans *douairiere*, qu'on prononce *douariere* (*b*).

E, E, E.

La voyelle *e* eſt un ſigne commun à

(*a*) Des Grammairiens modernes penſent que l'*a* long differe pour le ſon d'avec l'*a* bref ; mais cette différence m'a toujours paru bien peu ſenſible.

(*b*) Voyez auſſi l'article du ſon naſal, pages 35 & 37.

trois ſons maſculins ou clairs, qui s'approchent par degrés. Elle a un ſon fort ouvert dans *procès*, moins ouvert dans *projet*, & fermé ou aigu dans *ſanté*. Je dis que ces trois ſons s'approchent par degrés; c'eſt-à-dire, en allant de l'un à l'autre, ſelon que je les ai rangés; car le ſon de l'*e* très-ouvert reſſemble plus au ſon de l'*a* qu'à celui de l'*e* fermé; & ce dernier a plus de rapport avec le ſon de l'*i*, qu'avec celui de l'*e* très ouvert.

Signes du ſon très-ouvert.

e. *ſujets, vers, mortels, preſſe, terre, il eſt.*

è. *procès, auprès, il pèſe, thèſe, parenthèſe.*

ê. *arrêt, fête, carême, gêne, je mêle.*

ei. *Reine, ſeize.*

ai. *mais, traits, je vais, chaire, maiſon, haie, plaie.*

ay. *haye, playe, vraye.* Cette ortographe, abandonnée par les Ecrivains exacts & attentifs, a encore beaucoup de partiſans qui la gardent par habitude.

aî. *chaîne, faîte, traître, naître, il plaît.*

oi. *Anglois, Bourbonnois, j'avois, je*

ferois, ils avoient, ils feroient, monnoie.

oy. *monnoye*, suivant l'ancienne ortographe.

oî. *connoître, paroître, il paroît.*

Signes du Son moins ouvert.

e. *sujet, ver, mortel, Messe, pere, fidele (a).*

ê. *pêcheur, fêter, gêner, mêler, vous êtes.*

ei. *pleine, veine, peigne, neige, seigle, treize.*

ai. *laine, j'aime, il fait, plaire, affaire.*

ay. *que je paye, que j'aye.*

aî. *enchaîner, fraîcheur, traîtresse.*

aie. *gaieté, gaiement, paiement, je paierai.*

aye. *gayeté, gayement, payement, je payerai*, selon l'ancienne ortographe.

(*a*) Quelques Auteurs écrivent maintenant *père, fidèle, sixième, lumière*, avec l'accent grave sur la pénultieme ; mais cet accent me semble inutile, & il pourroit induire à prononcer dans ces mots un *e* aussi ouvert que dans *parenthèse, succès, progrès.* D'autres tombent dans le défaut opposé, en écrivant *pére, fidéle, sixiéme, lumiére* avec un accent aigu.

oi. *foible*, *il avoit*, *il feroit*: *croire*, *froid*, comme on les prononce en conversation.

oye. *J'envoyerai*, *vous enyoyerez*; mais nombre de personnes écrivent à présent: *j'enverrai*, *vous enverrez*, comme *je verrai*, *vous verrez*.

Signes du Son fermé ou aigu.

e. *et*, *danger*, *parler*, *parlez*, *assez*.

é. *égard*, *santé*, *pré*, *près*, *allée*, *général*.

ei. *veine*, *peiner*, *peigner*.

ey. *Grancey*, *Larrey*, *du Verney*, *Feydeau*, & autres noms propres: *Bey*, Officier Turc, le *Dey* d'Alger.

ai. *quai*, *j'ai*, *j'aurai*, *je sçais*, *aimer*, *baigner*, *plaisir*.

ay. *quay*, *j'ay*, *j'auray*, suivant l'ancienne ortographe: *essayer*, *payer*, *paysage* (*a*).

(*a*) Il faut considérer l'*y* dans *kayé*, *playe*, *gayeté*, *quay*, *j'ay*, autrement que dans *paye*, que *j'aye*, *payer*, *essayer*. On n'a aucune bonne raison pour écrire les mots du premier genre avec un *y*, qui n'a en ce cas que la valeur d'un *i* simple. A l'égard des mots de la seconde classe, c'est avec fondement qu'on les

oe. *Œdipe*, *œconome*, *œcumenique*.

Il n'y a pas bien long-tems que ce ſon étoit encore repréſenté par *æ* dans *æternité*, *Ægypte* ; mais on écrit aujourd'hui *éternité*, *Egypte*. Pluſieurs écrivent auſſi *économe*, *écumenique* (*a*).

Quand on réfléchit ſur les différens ſignes que je viens d'indiquer, on eſt ſur-

---

écrit par un *y*, attendu qu'il a dans ces mots la valeur de deux *i*, dont l'un finit une ſyllabe, & l'autre commence la ſyllabe ſuivante ; de ſorte qu'on pourroit dire que le ſon de l'*e* ouvert ou fermé y eſt repréſenté, non par *ay*, mais par l'*a* & la moitié de l'*y*. Bien des perſonnes voyant ſubſtituer l'*i* ſimple à l'*y* dans *playe*, *quay*, *j'ay*, ont cru qu'il convenoit d'en uſer de même dans *payer*, *eſſayer*, & d'écrire *paier*, *eſſaïer* avec l'*i* ſimple chargé de deux points, que les Imprimeurs appellent *i tréma* ; mais cette méthode abuſive donneroit lieu de prononcer *pa-ier*, *eſſa-ier*. Les deux points ou le *tréma*, depuis qu'on diſtingue, par des caracteres différens, l'*i* & l'*u* voyelles d'avec l'*i* & l'*v* conſonnes, ne doivent ſervir qu'à déſigner une voyelle qui ne fait pas une même ſyllabe avec la voyelle précédente, comme dans *haïr*, *Caïn*, *Saül*, *héroïque*, *aïeul*, *aiguë*, *contiguë*.

(*a*) L'*i* & l'*y* ſervent auſſi à exprimer les ſons maſculins de l'*e*. Voyez l'article du ſon double, pag. 32 & 33, & l'article du ſon natal, pages 36, 38 & 39.

pris de voir les sons de notre Langue rendus par des caracteres qui paroissent leur être si étrangers. Mais il est prouvé qu'autrefois la prononciation s'écartoit beaucoup moins de l'ortographe, & que les changemens arrivés successivement dans la maniere de prononcer les mots, n'ont influé que de loin en loin sur la façon de les écrire.

Au reste je n'ai pas crû devoir faire entrer pour quelque chose dans les signes de nos sons les lettres muettes qui terminent les mots, & qui en marquent le sens & la qualité; d'autant plus que quelques-unes de ces lettres se prononcent en certaines occasions. Ainsi quoiqu'on prononce le plus souvent *sujets*, *legs*, *plaie*, *monnoie*, *ils feroient*, comme s'il y avoit *sujè*, *lè*, *plè*, *monnè*, *ils ferè*, cela ne m'a point engagé à dire que le son *è* fort ouvert s'exprime par *ets*, *egs*, *aie*, *oie*, & *oient*.

Je ne conçois pas comment M. l'Abbé Girard a pu confondre les deux premiers sons que je donne à la lettre *e*. Elle a certainement un son bien moins ouvert dans le singulier *projet*, que dans le pluriel *projets*: *trompette* ne se prononce point comme *tempête*, ni *tendresse* comme *profesſe*, ni *sixieme* comme *emblême*. L'*e* est

bref dans les mots de la premiere eſpece, & long dans ceux de la ſeconde ; mais ce n'eſt pas en cela ſeul que conſiſte la différence de la prononciation : elle exiſte dans les ſons mêmes. Je vais expliquer à ce ſujet une propriété particuliere de l'*e* très-ouvert, qui le diſtingue des autres ſons ; c'eſt qu'il eſt eſſentiellement long, & que les autres peuvent être longs ou brefs. Par exemple, *i*, *u* & *ou* ſont longs dans *dîme*, *hûche*, *croûte*. Si vous les y faites brefs, ainſi qu'ils doivent l'être dans *rime*, *ruche*, *doute*, vous prononcerez inexactement, ſans rien changer pourtant à la qualité de ces ſons ; mais l'*e* très-ouvert eſt d'une autre nature ; la forme que les organes ſont obligés de prendre pour le produire, le rend néceſſairement long ; & ſi vous vouliez faire breve la deuxieme ſyllabe du mot *procès*, le ſon que l'*e* doit y avoir, ſe trouvant altéré, deviendroit un ſon moyen, ſemblable à celui qui ſe fait entendre dans *projet*. Mais quoique l'*e* très-ouvert ne puiſſe être bref, les *é* moyen & fermé peuvent être longs, comme dans *pêcheur* & *allée*. Ce qui rend le premier *e* long dans *pêcheur*, & ce qui le fait marquer d'un accent circonflexe, c'eſt que *pêcheur* vient de *pêche*, & que dans l'un & dans

l'autre mot, il y avoit autrefois une *s* après ce premier *e*, lequel n'eſt cependant que médiocrement ouvert dans *pêcheur*, quoiqu'on le faſſe très-ouvert dans *pêche*; car il n'eſt point rare que la même lettre ait deux ſons différens en deux mots dont l'un dérive de l'autre.

On voit par les mots *blâme*, *dîme*, *bûche*, *croûte*, que les caracteres des ſons *a*, *i*, *u*, *ou*, reçoivent auſſi l'accent circonflexe. Je n'en dis pourtant rien, par rapport à la maniere de repréſenter ces ſons, parce qu'il ne ſçauroit les changer, & n'a d'autre effet en pareil cas que de déſigner la longueur de la ſyllabe, ou le retranchement d'une conſonne: *a* & *ou* ſont auſſi quelquefois marqués de l'accent grave; mais c'eſt uniquement pour dénoter le ſens des mots; & cela n'apporte encore aucune altération à la qualité du ſon. On accentue *à* prépoſition, & *là* adverbe de lieu, pour les diſtinguer d'*a*, venant du verbe *avoir*, & de *la*, article: on accentue de même *où* adverbe de lieu, pour le diſtinguer d'*ou*, particule diſjonctive.

E, E.

Outre les trois ſons dont j'ai parlé, la

lettre *e* en a un plus ſourd, appellé féminin, qui ſe ſubdiviſe encore. Quelquefois il eſt fort approchant d'*eu*; & c'eſt ainſi qu'on le prononce dans *je*, *me*, *de*, *que*, lorſqu'on appuie ſur ces monoſyllabes. Le même ſon, en conſéquence d'un changement que la prononciation a eſſuyé depuis peu, eſt repréſenté par *ai* dans pluſieurs temps du verbe *faire* & de ſes compoſés : *faiſant*, *nous faiſons*, *je faiſois*, *je ſatisfaiſois*, *je contrefaiſois* (*a*).

Mais le plus communément, & ſurtout dans la converſation familiere, l'*e* féminin ſe prononce ſi foiblement, qu'il eſt preſque muet, comme à la fin des mots *facile*, *rage*, *livre*, *oncle*. Au reſte ce dernier ſon eſt, pour ainſi dire, indéterminé, & n'appartient par ſa nature à aucune voyelle : ce n'eſt que l'effet de l'articulation, qu'il eſt impoſſible de former ſans l'aide de ce ſon ; car il faut néceſſairement qu'elle agiſſe ſur un ſon, quel qu'il ſoit ; & toute conſonne ſuppoſe une voyelle à ſa ſuite. Quoique l'on ne marque point de voyelle à la fin de *mat*, on ne peut profé-

(*a*) Un Grammairien moderne ſe trompe en diſant qu'on prononce encore *faiſons*, & non *féſons*, dans le diſcours ſoutenu.

rer ce mot, sans faire sentir après l'*l* un son vague & obscur, qui est précisément celui de l'*e* muet.

I.

Ce son est ordinairement exprimé par *i*: il l'est encore assez souvent par *y*, soit dans *y*, pronom ou adverbe relatif; soit dans les mots tirés du Grec, où cette lettre répond à l'*upsilon*, quoiqu'on le prononçât en *u*; comme dans *lyre*, *style*, *synonime*; soit en des mots où ce caractere *y* s'emploie sans aucun motif légitime, comme dans *yvresse*, *enyvrer*, *pluye*, *icy*, *midy*, &c. Mais les personnes qui s'attachent soigneusement à l'ortographe, mettent présentement un *i* dans ces sortes de mots (*a*).

Les lettres *ui* ne représentent que le son simple de l'*i* dans *vuide*, *vuider*, *évuider*, *vuidange*; & les lettres *ie* ne représentent que ce même son dans *remerciement*, *maniement*, *je prierai*, *il liera*.

O, O.

On fait usage de la lettre *o* pour pein-

(*a*) Voyez au surplus l'article du son double, pages 25, 31 & 33.

dre deux ſons qui different, en ce que l'un eſt clair & l'autre ſourd. Ce deuxieme approche du ſon *ou* ; & quoique la briéveté ne répugne pas à ſa nature, comme à celle de l'*e* très-ouvert, il eſt toujours long dans les mots François ; mais l'autre ſon de l'*o* eſt bref ou long, ſuivant les endroits où il eſt placé. Ces deux ſons s'expriment par les mêmes ſignes, qui ſont au nombre de cinq.

Exemples pour le ſon ſourd.

o. *roſe, foſſe, tome, globe.*

ô. *côte, prône, prôner, le nôtre, le vôtre.*

ao. *Saone*, riviere.

au. *autre, ſaûle, pauvre, jauniſſe, ébaucher.*

eau. *beauté, Beaune*, ville.

Exemples pour le ſon clair.

o. *roſſe, cotte, ſole, ſot, voter, orient, notre, votre.*

ô. *nôce.*

ao. *aoriſte.*

au. *Paul, Eſcaud*, riviere.

eau. *beau, chapeau, oiſeau, oiſeaux.*

U.

La lettre *u* eſt le caractere propre & ordinaire de ce ſon, qui cependant eſt repréſenté par *eu* dans quelques mots, comme *Euſtache*, *j'ai eu*, *j'eus*, *que j'euſſe*. Il n'y a pas long-tems qu'on l'effroit encore ainſi dans *j'ai lû*, *je lûs*, *ſûre*, *mûre*, *piquûre*, qui s'écrivoient *j'ai leu*, *je leus*, *ſeure*, *meure*, *piqueure* : *ue* ne marque que le ſon *u* dans *je tuerai*, *tuerie*, *nuement*, &c.

EU, EU.

L'union des voyelles *e*, *u*, dans une même ſyllabe, déſigne preſque toujours un ſon ſimple, qui devroit avoir ſon caractere particulier : *heureux*, *peureux*. Ce ſon eſt rendu par *oeu* dans *œuvre*, *œuf*, *bœuf*, *cœur*, *ſœur*, *mœurs*, *vœu*, *nœud* ; par *œ* dans *œil*, *œillet* ; & par un ſeul *e* dans *orgueil*, *écueil* [*a*]. Nos ayeux écrivoient ces deux derniers mots avec un *e* entre deux

(*a*) J'expliquerai à la ſuite de cet Ouvrage, dans mes remarques ſur les lettres muettes, pourquoi je ne nomme point l'*u*, comme ayant part à la repréſentation du ſon *eu* dans *orgueil*, *écueil*, &c.

u; & M. l'Abbé Girard a repris cette ancienne ortographe, comme plus analogue à la prononciation : il écrit auſſi *euil* pour *œil*.

Le ſon affecté à la jonction des voyelles *e*, *u*, n'eſt pas toujours abſolument le même : il eſt plus éclatant, par exemple, dans *œuf*, & *bœuf* au ſingulier, que dans *œufs* & *bœufs* au plurier.

O U.

Nos voyelles *o*, *u*, jointes dans une ſyllabe, ſont auſſi la marque d'un ſon ſimple que les Latins figuroient par un *u* ſeul, ainſi que le font à préſent pluſieurs nations voiſines de la France. Nous le faiſons nous-mêmes en quelques-uns des mots où l'*u* ſe trouve précédé d'un *q* & ſuivi d'un *a*, comme dans *quadragénaire*, *aquatique*, *équateur*, que l'on prononce *couadragénaire*, *acouatique*, *écouateur*. Il y a des mots dans leſquels le ſon *ou* eſt repréſenté par *aou*, ſçavoir, *Août*, *ſaoul*, *ſaouler*. Ce ſon eſt exprimé par *oue* dans *je jouerai*, *dévouement*, *dénouement*, &c. Quoiqu'on prononce généralement aujourd'hui *un ſou*, *deux ſous*, preſque tout le monde continue d'écrire *un ſol*, *deux*

fols, de même qu'on écrivoit autrefois *fol*, *mol*, pour *fou*, *mou* [a]

SECTION II.

Du Son double (b).

J'Ajoute à ce que j'ai déja dit touchant le ſon double, que c'eſt celui dans lequel l'oreille entend diſtinctement deux

(a) M. l'Abbé de Dangeau ne compte que dix ſons purs proprement dits. Il ne diſtingue point deux *e* féminins; il ne diſtingue pas non plus l'*e* moyen d'avec l'*e* fort ouvert, ni *eu* clair d'avec *eu* ſourd. Il convient toutefois de ces deux dernieres différences; mais la crainte d'introduire à la fois trop de nouveautés l'a empêché, dit-il, de reconnoître formellement deux *e* ouverts & deux *eu*. Cette crainte devoit d'autant moins l'arrêter, qu'il n'a pas fait difficulté d'admettre les deux ſons de l'*o* qui ne ſont pas plus différens. Au reſte les exemples qu'il apporte pour marquer les deux ſons d'*eu*, ne me ſemblent point auſſi juſtes que les miens: il oppoſe *bonheur* & *ſerviteur*, à *feu* & à *fâcheux*; mais je crois qu'*eu* ſe prononce de la même façon dans ces quatre mots.

(b) L'Abbé de Dangeau parle fort brièvement des ſons doubles, & il ne fait point le détail de ceux qui ſont uſités en François.

ſons, quoiqu'ils ſoient pouſſés en un ſeul tems, & ſans une ſéparation aſſez ſenſible pour les faire appliquer à deux ſyllabes différentes. Sur quoi il faut obſerver, ſi je me fais une idée juſte du ſon double & de la diphtongue, que le premier des deux ſons paſſe preſque auſſi vîte que l'articulation marquée par une conſonne; enſorte qu'on appuie ſeulement ſur le deuxieme. J'ai avancé que le ſon double demandoit indiſpenſablement deux caracteres; mais le nombre des caracteres peut excéder celui des ſons; ce qui arrive quand un ſon ſimple, faiſant partie du ſon double, eſt repréſenté par plus d'une voyelle.

J'ai fait mention de treize ſons ſimples, qui peuvent ſe doubler par quantité de combinaiſons; & le langage familier, qui aime la briéveté, réduit ſouvent à une ſyllabe ce qui en fait deux dans le diſcours ſoutenu. Malgré tout cela, nous ne ſçaurions employer, même dans le langage familier, qu'un nombre aſſez borné de ſons doubles, dont aucun ne commence par *a*, ni par *é* [*a*], ni par *eu*, ni par *o*, ces

(*a*) Quoiqu'en diſe l'Auteur d'une Grammaire nouvelle, *eo* n'eſt jamais diphtongue. Les mots *Géographie*, *Théologie*, qu'il donne pour

ſons ne pouvant ſe lier à d'autres avec cette viteſſe qui fait les ſons doubles. En effet, lorſqu'un ſon ſuccede à un autre, il arrive un changement dans la forme du paſſage que la bouche donne à l'air qui ſort du goſier : or quand il faut paſſer des ſons *a*, *e*, *eu*, *o*, à quelqu'autre ſon, ce changement ne peut s'opérer, ſans une certaine contrainte qui arrête la voix, & empêche le premier ſon de ſe joindre aſſez facilement & aſſez rapidement au ſecond, pour que leur union produiſe un ſon double.

De bons Grammairiens, je le ſçai, croient trouver les diphtongues *ai*, *ei*, dans des mots tels que *Naïade*, *Pléïade*; mais un peu d'attention ſur la maniere dont ces mots ſe prononcent, leur eût fait ſentir que l'*i*, abſolument détaché de la voyelle précédente, ſe lie naturellement à la voyelle dont il eſt ſuivi. C'eſt *ia* qui eſt diphtongue dans chacun de ces mots; & tandis que ceux dont je parle croient prononcer *Nai-ade*, *Plei-ade*, il eſt certain qu'ils prononcent *Na-iade*, *Plé-iade*.

---

exemples, ont chacun cinq ſyllabes, même en converſation. Le mot *George* n'en a que deux; mais on n'y prononce point l'*e*; ainſi *eo* n'y eſt pas diphtongue.

On m'objectera ſans doute que les Grecs regardoient *ai*, *ei*, *oi*, comme de vraies diphtongues ; mais ſeroit-il impoſſible qu'ils ſe fuſſent trompés ſur des objets de ce genre, que peu de perſonnes, même parmi les Grammairiens, ſe donnent la peine de méditer avec une réflexion ſérieuſe ? N'a-t-on pas découvert, depuis un ſiecle, dans le méchaniſme des Langues, bien des choſes dont ceux qui les parloient auparavant ne s'étoient jamais apperçus ? Les Grecs, dit-on, prononçoient *ai*, comme nous prononçons *ai*, exclamation : en ce cas ils prononçoient un *a*, & enſuite une diphtongue fort breve, compoſée de l'*i* & de l'*e* féminin ; ce qui faiſoit par conſéquent deux ſyllabes. Car, quoique l'exclamation *ai* s'écrive ſans *e*, & qu'elle ait l'apparence d'un monoſyllabe, nous la prononçons préciſément comme *aye* dans *Blaye*, nom de Ville [*a*] ; & c'eſt à peu près de cette ſorte que les Languedociens & les Gaſcons prononcent encore *ai* dans *plaire*, *affaire*, &c.

Les ſons doubles ne pouvant donc commencer par *a*, par *e*, par *eu*, ni par *o*, il

[*a*] Voyez la page 25.

n'y en a de véritables que ceux qui commencent par *i*, par *u*, & par *ou*. Voici la liſte des ſons de cette eſpece uſités dans notre Langue, en y comprenant ceux qui n'ont lieu qu'en converſation. Pour prévenir toute ambiguité dans les exemples que je vais citer, j'aurai ſoin de marquer d'une étoile les mots qu'on prononce ſans diphtongue, ſoit en vers, ſoit dans le diſcours oratoire, & qui ont par conſéquent alors une ſyllabe de plus que dans le langage familier.

IA.

Exemples : *fiacre*, *liard*, *diable*, *diadême* *.

IE, *en prononçant l'*e *fort ouvert.*

On le repréſente par *ie* dans *tiers*, *fiers*, *lierre*, *pierre*; par *iai* dans *biais*, *niais* *, *niaiſe* *; par *ioi* dans *je fiois* *, *je confiois* *, *ils fioient* *, *ils confioient* *.

IE, *en prononçant l'*e *médiocrement ouvert.*

Ce ſon double s'exprime auſſi par *ie* dans *fief*, *fiere*, *miel*, *viele*, *micune*, *dixieme*; par *iai* dans *bréviaire*, *nobiliaire* *; par *ioi* dans *il diſoit* *, *il confioit* *.

IÉ, *en prononçant l'e fermé.*

Ses ſignes ſont *ie* dans *pied*, *fier**, verbe, *confier**, *confiez**; par *ié* dans *moitié*, *pitié*, *allié**, *marié**; & par *iai* dans *je fiai**, *je confiai**.

IO, *en faiſant l'o plus ou moins clair.*

Il s'exprime par *io* dans *chariot*, *viol*, *violet*, *phiole*, *lionne** ; & par *iau* dans *matériaux**, *nuptiaux**, *miauler*.

IU.

On l'emploie en converſation ; mais je n'en vois d'exemples que dans les noms propres Latins auxquels nous conſervons en François leur terminaiſon originaire, tels que *Fabius** , *Lucius** ; car pour ce qui eſt des mots comme *ſciûre*, *reliûre*, on y fait toujours ſonner l'*i* & l'*u* ſéparément, & en deux ſyllabes.

IEU, *plus ou moins clair.*

Lieu, *eſſieu*, *vieux*, *pieux**, *gracieux**, *pieuſe**, *gracieuſe** , *ſupérieur** , *ſupérieure**.

IOU.

IOU.

On peut lier *i* avec *ou*, ſans gêner la voix ; mais le ſon double qui réſulte de cette jonction n'eſt point en uſage parmi nous, excepté dans *chiourme*, & dans quelques noms propres, tels que *Monteſquiou*, *Colioure*.

IE, *en prononçant l'ë féminin.*

Voici un ſon double que je ne me ſouviens pas d'avoir vû citer par aucun Grammairien, & dont j'eſpere néantmoins qu'on reconnoîtra l'exiſtence & l'uſage. Il eſt toujours repréſenté par *ye*, comme dans *paye* & dans *Blaye*, mais avec une différence qui mérite attention. Selon ce que j'ai déja fait obſerver à l'article du ſon ſimple, l'*y* dans *paye* tient lieu de deux *i*, dont l'un s'aſſocie à l'*a* de la premiere ſyllabe, pour avoir enſemble la valeur d'un *e*; & l'autre fait diphtongue avec l'*e* féminin qui termine le mot. Mais dans *Blaye* l'*a* ſe prononce purement, & l'*y* ne vaut qu'un *i* ſimple qui appartient à la ſeconde ſyllabe : auſſi les ſons de ce mot ſeroient-ils mieux figurés, ſi l'on écrivoit *Blaïe*, au lieu de *Blaye*.

Cette observation sur l'emploi de l'*i* dans *Blaye* doit s'appliquer aux mots *gayac*, *cayer*, qu'on écrit plus communément *cahier*, *bayonnette*, *ayeux*; c'est-à-dire, que l'*y* de ces mots entre tout entier dans les diphtongues *ia*, *ié*, *io*, *ieu*; ensorte que j'aurois pû ajouter *ya*, *yé*, *yo*, *yeu* aux autres signes de ces sons doubles. D'un autre côté, ce que j'ai dit de l'*y* dans *paye*, doit s'appliquer aux mots *paya*, *payer*, *crayonner*, *frayeur*; & cela prouve que les diphtongues finales de ces mots ne sont composées, à proprement parler, que de la seconde moitié de l'*y* & des voyelles qui la suivent. Pour éviter l'équivoque, on devroit toujours garder l'*y* dans *paya*, *frayeur*, &c. & écrire toûjours *gaïac*, *aïeux*, &c. avec l'*i tréma*, en exceptant tout au plus les noms propres, comme *Blaye*, *Bayonne*, *Mayence* (*a*).

(*a*) Selon quelques Ecrivains, l'*i tréma*, ou l'*y* qui en tient la place, n'est pas une vraie voyelle, lorsqu'il se trouve entre deux autres voyelles, comme dans *ayeux*, *gayac*; mais cet *i* devient alors consonne. Pour démontrer la vérité de ce sentiment, le P. Buffier (page 339 de sa Grammaire, édition de 1741,) tâche de faire voir que l'*i tréma*, dans la position dont il

UA.

Nuage *, ſuave* *, Suarès* *, nom propre, il tua* *.

UE, *en prononçant l'*e *fort ouvert.*

Ce ſon double a deux ſignes différens, qui ſont *ue* dans *duels* *, *mutuels* *, *muets* *,

---

s'agit, ſe prononce avec une conformation d'organes différente de celle qui produit le ſon de l'*i* dans *ignorant*. Je conviens qu'il y a effectivement quelque différence ; mais cela vient de la promptitude avec laquelle on prononce l'*i* d'*aïeux*, qui ne permet pas d'appuyer ſur cette lettre autant qu'on le feroit, ſi elle étoit iſolée ; c'eſt-à-dire, ſi elle ne faiſoit pas diphtongue avec une voyelle ſuivante.

Suppoſé que le P. Buffier, & ceux qui penſent comme lui touchant l'*i* d'*aïeux*, euſſent raiſon d'en faire une conſonne, je crois qu'ils devroient auſſi mettre au rang des conſonnes l'*u* du mot *huile*, & l'*ou* du mot *oui*, & qu'on eſt en droit de reprocher à ces Auteurs un peu de contradiction, puiſqu'ils ſe contentent d'attribuer à l'*i* un principe qui me ſemble ne pouvoir être vrai, par rapport à ce ſon, ſans l'être pareillement à l'égard des ſons *u* & *ou* dans la même poſition.

En effet dans la prononciation des mots *huile* & *oui*, l'*u* & l'*ou*

menuets *, & *uoi* dans *je ſuois* *, *je tuois* *, *ils ſuoient* *, *ils tuoient.* *

UE, *en prononçant l'*e *moins ouvert.*

Il ſe marque par *ue* dans *duel* *, *mutuel* *, *muet* *, *muette* *, *ruelle* *, *écuelle*;

ſe joignent à la voyelle ſuivante auſſi rapidement que l'*i* d'*aïeux*; & les parties de la bouche ne ſont point arrangées, quand on prononce *u* & *ou* dans *huile* & dans *oui*, préciſément comme elles le ſont lorſqu'on prononce ces ſons dans *union* & dans *ouvrage*.

Le P. Buffier & les partiſans de ſon opinion ne prétendent pas non plus que l'*i* ſoit conſonne dans *mieux*, *fiacre*, *pied*, *viole*, &c : ils avouent que cet *i* eſt voyelle & fait diphtongue avec la voyelle ſuivante. Cependant il ſe prononce avec une conformation d'organes un peu différente de celle qui produit l'*i* d'*ignorant*, & tout à fait ſemblable à celle qui produit l'*i* d'*aïeux*. Pourquoi donc y auroit-il une diphtongue dans *mieux* plutôt que dans *aïeux* ? Pourquoi l'*i* ſera-t-il voyelle dans le premier de ces mots, s'il eſt conſonne dans le deuxieme ? Je ne vois pas que la lettre *m*, dont l'*i* eſt précédé dans *mieux*, rende cet *i* d'une autre nature que lorſqu'il commence un mot, comme dans *ieux*, ou qu'il eſt à la ſuite d'une voyelle, comme dans *aïeux*.

Ce que j'avance ici de l'*i* doit s'entendre

par *uai* dans *ſuaire* *, *mortuaire* *; par *uoi* dans *il ſuoit* *, *il tuoit* *.

U É, *en prononçant l'*e *fermé.*

Par *ue* dans *ſuer* *, *tuer* *, *tuez* *; par

également de l'*u* & de l'*ou* : je veux dire que, ſi *u* & *ou* étoient conſonnes dans *huile* & *oui*, ils le ſeroient, par identité de raiſon, dans *fuir*, *écuelle*, & dans *fouir*, *ſouace*, &c.

Auſſi s'eſt-il trouvé des perſonnes qui embraſſant, dans toute ſon étendue, le ſyſtême que j'examine, ont voulu perſuader que l'*i*, l'*u* & l'*ou* étoient de pures conſonnes quand ils précédoient quelque voyelle dans une même ſyllabe. Jean *Wallis*, qui a écrit en Latin une Grammaire Angloiſe, imprimée pour la quatrieme fois en 1674, enſeigne que dans ſa Langue, l'*y* & le *w*, ſuivis d'une voyelle dans la même ſyllabe, ſe prononcent à peu près comme nous prononçons notre *i* & notre *ou* dans le même cas. Néantmoins il ne fait aucune difficulté d'affirmer que cet *y* & ce *w*, ainſi prononcés, ſont des conſonnes véritables, ſans diſtinguer ſi ces lettres commencent la ſyllabe, ou ſont précédées d'une conſonne ; & voici quelques-uns des mots qu'il donne pour exemples : *ſaying*, *praying* : *want*, *winter*, *ſwim*, *perſwade*, *thwart*. Si Wallis ne dit pas la même choſe du ſon de l'*u* tel que nous le prononçons, c'eſt qu'apparemment on ne l'emploie pas en Anglois, du moins dans le cas qui fait l'objet de

ué dans *j'ai ſué**, *j'ai tué**, *huée*, *nuée**; & par *uai* dans *je ſuai**, *je tuai**.

UI.

Par *ui* dans *lui*, *aujourd'hui*, *pluie*,

---

cette diſcuſſion.

Mais quelle que ſoit l'autorité de Wallis, il ne me paroît pas moins conſtant que l'*i*, l'*u* & l'*ou* ſont toûjours de vraies voyelles, même lorſqu'ils ſont ſuivis d'une autre voyelle dans la même ſyllabe, comme dans *aïeux*, *fiacre*, *huile*, *fuir*, *oui*, *fouir*.

Quoique la conformation des organes, pour me ſervir encore une fois des termes du P. Buffier, ne ſoit point alors exactement la même que quand on s'arrête ſur les ſons *i*, *u*, *ou*, l'action de ces organes ne varie pas eſſentiellement. Toute la différence vient de ce que cette action eſt moins forte & moins complette dans le premier cas que dans le ſecond.

Adopter le ſyſtême de Wallis, auquel eſt lié celui du P. Buffier ſur la nature de l'*i tréma*, c'eſt anéantir toutes les vraies diphtongues; car il me ſemble indubitable, ainſi que je l'ai avancé, que les ſeules diphtongues dignes de ce nom, ſont celles qui commencent par *i*, par *u* & par *ou*, comme *ui*, *oui*, *ia* & *ieu* dans *huile*, *fuir*, *oui*, *fouir*, *fiacre* & *aïeux*. Si donc on ne reconnoît point de diphtongues dans ces mots, il faudra, ou que l'on n'en admette aucune, ou que l'on en donne le nom à des combinaiſons de caracteres, telles que *ai*, *ei*, auxquelles ce nom ne convient nullement, comme je me ſuis efforcé de le prouver.

j'appuie, *je ſuis*, *bruit*, *ſuir*, *luire*, *ciſant* ; par *uy* dans *luy*, *aujourd'huy*, ſuivant l'ancienne ortographe ; par *uie* & *uye* dans *j'appuierai*, *j'ennuierai*, ou autrement *j'appuyerai*, *j'ennuyerai*. Dans *fuyez*, *appuyer*, *eſſuyer*, *ennuyeux*, le ſon double *ui* eſt figuré, conformément à ce que j'ai remarqué ci-deſſus, par l'*u* & par la premiere moitié de l'*y*.

UO, *en faiſant l'o clair.*

*Sinuoſité**, *impétuoſité**.

UEU *plus ou moins clair.*

*Sueur**, *lueur**, *ſinueux**, *impétueux**, *montueux**, *ſinueuſe**, *impétueuſe**, *impétueuſement**.

OUA.

Les caracteres de ce ſon double ſont *oua* dans *fouace*, *pouacre*, *douane**, *ouate*, *louage** ; *ua* dans *aquatique*, *Equateur*, *quadrature* ; *ouai* dans *douairiere**, que nous prononçons *douariere* ; & *oz* dans *bézoard*, que nous prononçons *bézouard*.

OUE, *en prononçant l'*e *fort ouvert.*

On l'exprime par *oue* dans *fouets*, *jouets**; par *ouai* dans *ouais* & dans *ſouhaits**; car l'*h* n'empêche pas que ce mot ne ſe prononce en deux ſyllabes dans la converſation; par *ouoi* dans *je jouois**, *j'avouois**, *ils jouoient**, *ils avouoient**; & même par *oè*, *eoi*, *oi* & *oy*, dans *poèle*, *boète*, *poème*, *écheoir*, *ſurſeoir*, *devoir*, *gloire*, *ſournois*, *ſournoiſe*, *loix*, *loi*, *joie*, *proie*, *j'envoie*, *ils envoient*, ou, ſuivant l'ancienne ortographe, *loy*, *joye*, *proye*, *j'envoye*, *ils envoyent*. Remarquez qu'on ne peut former de vraies diphtongues dans tous ces mots qu'en y prononçant *ou*, au lieu d'*o*; & c'eſt ce qu'on fait ordinairement, quoique la plûpart de ceux qui le font ne s'en apperçoivent pas, parce qu'en cette matiere les oreilles ſont ſouvent dupes des yeux. Le deuxieme ſon de ces diphtongues *oë*, *eoi*, *oi* & *oy* eſt extrêmement ouvert.

OUE, *en prononçant l'*e *moins ouvert.*

Il eſt repréſenté par *oue* dans *fouet*, *jouet**, *chouette**, *rouelle*, *couenne*; par *ouai* dans *ſouhait**, *Douai*, Ville; par

ouoi dans *il jouoit* *, *il avouoit* *; par *oë* dans *poete*; par *oi* dans *Moine*, *poil*, *poivre*, *témoigne*; par *oie* dans *dévoiement*, *nettoiement*, *je nettoierai*; & par *oye* dans *dévoyement*, *nettoyement*, *je nettoyerai*, ſuivant l'ancienne ortographe.

OUÉ, *en prononçant l'e fermé.*

Par *oue* dans *jouer* *, *jouez* *, *avouez* *; par *oué* dans *joué* *, *avoué* *; par *ouai* dans *je jouai* *, *j'avouai* *; par *oë* dans *poëſie*, *poëtique*; par *oi* dans *témoigner*, *joignez*, *emboiter*; par un & la moitié d'un *y* dans *voyez*, *employer*, *moyeu*, *Royaume*.

OUI.

Par *oui* dans *oui*, adverbe, *foui* *, *enfoui* *, *fouie* *, *enfouie* *, *fouir* *, *enfouir* *; & par *ouy*, ſuivant l'ancienne ortographe, dans *ouy*, *fouy* *, *enfouy* *.

OÜEU.

Joueur *, *joueuſe* *, *loueur* *, *loueuſe* * de chevaux.

SECTION III.

Du Son naſal (a).

JE n'ai conſidéré juſqu'ici les ſons, ſimples ou compoſés, que comme des ſons purs qui ſe préſentent dans toute leur force ; mais ils ſont ſuſceptibles d'une certaine altération, qu'on appelle *naſale*, parce qu'alors, ſelon les termes de M. l'Abbé Girard, *la forme du paſſage qu'on donne à la voix, bouchant la ſortie de l'air par le nez, l'oblige à revenir de cette route dans celle de la bouche.* L'*m* ou l'*n* à la ſuite d'une voyelle, eſt la marque du ſon naſal.

Quoique la plûpart des ſons ſimples dont j'ai fait le détail puiſſent comporter l'altération naſale, il en eſt pluſieurs auxquels notre Langue ne permet point de la recevoir : elle n'accorde ce droit

(a) Voyez le diſcours de l'Abbé de Dangeau ſur les voyelles, où il explique avec étendue, & d'une maniere fort curieuſe, la nature de ſon naſal.

qu'aux ſons de l'*a*, de l'*e* médiocrement ouvert, de l'*i*, de l'o, & de la fauſſe diphtongue *eu*.

Voici les diverſes manieres de peindre ces ſons altérés; par où l'on verra qu'un ſon, lorſqu'il devient naſal, a quelquefois pour ſigne une voyelle qui n'a point la faculté de le repréſenter, quand on le prononce purement.

Signes du ſon A *naſal.*

am, an. *ambre, camp, camper, quidam, Adam: Ange, tyran, étang, chant, chanter.*

em, en. *empire, temple, membre: entier, vendre, ſouvent, agent.*

aen. *Caen.*

ean. *Jean.*

aon. *Laon, paon, ſaon.*

Signes du ſon E *naſal.*

em, dans quelques noms étrangers qu'on a franciſés, ou qui ſont devenus d'un uſage familier parmi nous, comme *le Bembe, Thomas-à-Kempis, Rembrandt.*

en. *Chaldéen, Agen* ville, *Mentor, Benjamin, pentagone.*

eim, ein. *Rheims : ſein, peint, peintre.*

aim, ain. *daim, faim : main, ſaint, plaindre, ainſi.*

im, in. *ſimple, timbré : vin, ſinge, pincer, Inde, Indien.*

ym, yn. *Nymphe, ſymbole : ſyndic, Syntaxe.*

Signes du ſon I *naſal.*

Il n'en a d'autres qu'*im* & *in*. M. l'Abbé Girard veut qu'on faſſe uſage de ce ſon au commencement des mots tels qu'*impie, ingrat ;* c'eſt-à-dire, que l'on conſerve dans ces ſyllabes le ſon naturel de l'*i*, affecté ſeulement de l'altération naſale. M. Reſtaut dit au contraire qu'il faut prononcer *aimpie, aingrat*. Si ce ſentiment doit l'emporter, l'*i* ne ſera jamais naſal ; car il ne peut l'être qu'à la tête d'un mot, étant certain que par-tout ailleurs *in* ſe prononce comme la derniere ſyllabe de *Chaldéen*.

Signes du ſon O *naſal.*

om, on. *nom, ombre, accompli : non, onde, bonté, allons.*

aon. *taon*, qu'on prononce *ton*.

um, un. *Triumvirat, Humbert*, nom

d'homme, *factum*, *rumb* de vent, *Dunkerque*, qu'on prononce *Trionvirat*, *Hombert*, *factон*, *romb*, *Donkerque*. Quelques perſonnes écrivent encore *unze*, *unzieme*, pour *onze*, *onzieme*.

Signes du ſon EU *naſal.*

eun. *à jeun*, *Meun*, nom de Ville. Hors ces deux mots, il eſt toujours exprimé par *um* ou par *un*, comme dans *humble*, *parfum*: *brun*, *aucun*, *importun*.

Le ſon double peut auſſi devenir naſal; mais il eſt aiſé de ſentir que la naſalité ne tombe jamais que ſur le ſon ſimple qui en fait la ſeconde partie. Tous les ſons doubles que nous altérons ainſi, en y comprenant ceux qu'on n'emploie que dans le langage familier, ſont *ia*, *ie*, *io*, *ua*, *ue*, *uo*, *oua*, *oue*, *ouo*. Pour éviter des répétitions inutiles, je ne diſtinguerai plus l'*y* de l'*i* dans les ſignes que je vais rapporter: il ſuffit de ſe rappeller, & d'appliquer ici ce que j'ai dit ſur cela, en parlant des ſons doubles prononcés purement.

Signes du ſon IA *naſal.*

ian. *viande*, *alliance* *, *aïant*, *envoyant*.

ien. *ſienne*, *patient* *, *patience* *, *faïence*, *Mayence*.

Signe du ſon IE *naſal.*

ien. *bienfait*, *il vient*, *Amiens*, *lien* *, *Chrétien*, *Païen*, *moyen*.

Signe du ſon IO *naſal.*

ion. *pion*, *occaſion* *, *lion* *, *Lyon* *, Ville, *confions* *, *envoyons*, *rayon*, *taïon*, terme d'Eaux & Forêts.

Signe du ſon UA *naſal.*

uan. *puant* *, *ſuant* *, *tuant* *, *Dom Juan*.

Signe du ſon UE *naſal.*

uin. *Juin*, *Quinquagéſime*, *Quintilien*.

Signe du ſon UO *naſal.*

uon. *nous ſuons* *, *nous tuons* *.

Signes du ſon OUA *naſal.*

ouan. *jouant* *, *avouant* *, *Ecouan*, nom de lieu.

ouen. *Rouen* *.

Signes du ſon OUE *naſal.*

ouen. *Saint Ouen.*

ouin. *babouin, marſouin, baragouin.*

oin. *ſoin, loin, moindre, joindre, jointure;* car ces mots ſe prononcent par *ouen*, ſuivant la remarque que j'ai faite au ſujet de la diphtongue *oi.*

Signe du ſon OUO *naſal.*

ouon. *nous jouons*, nous avouons*.*

Ma mémoire ne m'offre aucun ſon double dont la naſalité ſoit indiquée par une *m.*

Tout le monde ſçait que l'uſage de l'*m* & de l'*n* ne ſe borne pas à marquer le ſon naſal, & que ces lettres ont, en qualité de conſonnes, un autre emploi, qui eſt de repréſenter des articulations. Pour faire la premiere de ces fonctions, il faut qu'elles ſoient finales, ou placées entre une voyelle & une conſonne.

M. Reſtaut obſerve juſtement qu'il pourroit y avoir un caractere unique deſtiné à peindre chaque ſon naſal; mais a-t-il raiſon d'ajouter que l'*m* & l'*n*, dont on ſe ſert, au défaut de caracteres ſimples, pour déſigner cette eſpece de ſon, n'y

étoient pas plus propres que les autres consonnes ? Il me semble qu'il y a entre le son nasal & les lettres *m*, *n*, une analogie, qui me fait même douter si ce son n'est pas originairement l'effet d'une sorte d'abbréviation, opérée insensiblement par l'habitude de ne point appuyer sur l'articulation de l'*m* & de l'*n*.

On ne sçauroit nier que le son nasal n'ait été connu des Anciens. Nicod assûre, d'après *Nigidius Figulus*, Auteur contemporain & ami de Cicéron, que les Grecs employoient des sons de ce genre devant les consonnes γ, κ, χ. Il paroît encore mieux prouvé que l'*m* finale des Latins servoit à rendre nasal le son de la voyelle précédente, puisque dans les vers, cette voyelle ainsi accompagnée étoit sujette à l'élision, comme une voyelle simple. Le même Nigidius donne à entendre que chez les Latins l'*n* rendoit aussi la voyelle nasale dans *anguis*, *increpat*, & autres mots semblables : *in his*, dit-il, *non verum* n *sed adulterinum ponitur ; nam si ea littera esset, lingua palatum tangeret.* Il n'en étoit pas de même de l'*n* finale ; car elle empêchoit l'élision.

CHAPITRE II.

De l'Articulation.

J'Ai dit qu'on entendoit par articulation proprement dite, une modification des ſons, qui ſe fait, à leur ſortie du goſier, par quelque mouvement de la langue, des dents ou des levres, & qui eſt repréſentée par une des lettres appellées conſonnes. Comme le nom ſeul de ces lettres apprend qu'on ne peut les prononcer, ſans les joindre à quelque voyelle, la plûpart des Grammairiens ſe contentent de les définir par cette derniere idée, & citent pour exemples *ab* ou *ba*, *al* ou *la*; mais il ne ſe trouve pas une juſteſſe exacte ni dans la définition, ni dans le choix des exemples. Ce n'eſt point aſſez d'enviſager l'articulation comme un acceſſoire, lequel ne peut exiſter ſans un principal qui eſt le ſon: il faut ajouter que l'articulation frappe toujours le commencement, & jamais la fin du ſon; car il n'eſt pas poſſible de prononcer *al* ou *il*, ſans faire entendre un *e* féminin après *l*; & c'eſt ſur

cet *e* féminin, & non ſur l'*a* ou ſur l'*i*, que tombe l'articulation déſignée par *l*: d'où il s'enſuit que le mot *tel*, quoique cenſé monoſyllabe, eſt réellement diſſyllabe dans la prononciation; il ſe prononce en effet comme *telle*, avec cette ſeule différence qu'on appuie peut-être un peu moins ſur l'*e* féminin qui, ſans être écrit, termine le premier de ces mots.

Comme il y a des ſons ſimples & des ſons compoſés, il y a auſſi des articulations de ces deux eſpeces. L'articulation eſt ſimple, quand un ſeul mouvement de quelque organe de la parole agit directement ſur le ſon qui ſort du goſier, comme dans les mots *je*, *tu*, *la*; mais quelquefois on réitere tout de ſuite le même mouvement, ou bien on l'arrête bruſquement, avant, pour ainſi dire, qu'il ait touché le ſon, pour faire ſuccéder un autre mouvement, ſoit du même organe, ſoit d'un organe différent; & voilà ce qui fait les articulations doubles, repréſentées, ou par la même conſonne redoublée, comme dans *inné*, ou par deux différentes conſonnes, comme dans *armé* (*a*).

(*a*) On trouvera ceci plus développé, à la Section II. du préſent Chapitre.

SECTION I.

De l'Articulation ſimple.

LEs articulations que j'appelle ſimples ſont ordinairement repréſentées par une ſeule conſonne ; mais il y en a quelques-unes qui ne peuvent s'écrire en François que par la jonction de pluſieurs caracteres.

Nous avons dix-huit articulations ſimples, qui ſont, *Be, De, Fe, Gue, Je, Ke, Le, Me, Ne, Pe, Re, Se, Te, Ve, Ze, CHe, GNe, LLe.*

Chacune des quinze premieres peut être exprimée par le moyen d'une conſonne ſimple ; mais il s'en trouve dans ce nombre qui ne le ſont pas toujours par la même conſonne ; & certaines conſonnes ont auſſi le privilege d'indiquer, tantôt une articulation, tantôt une autre. Le détail où je vais entrer donnera l'explication de toutes ces différences.

Be.

Cette premiere eſpece d'articulation eſt

toujours représentée par *b*, comme dans *Babet*, *bobine*, *Jacob*; *Joab*.

De.

Par *d*, comme dans *Didon*, *dodu*, *David*, *le Cid*.

Fe.

Par *f*, dans *fanfare*, *folie*, *tuf*.

Par *ph*, dans *philoſophie*, *phoſphore*; *Joſeph*.

Gue.

Par *g*, 1°. devant une conſonne autre que l'*n*, comme dans *gloire*, *grand*, *augmenter*, *Agde*, Ville. 2°. quelquefois même devant une *n*, comme dans *gnome*, *Gnoſtique*, *agnation*; mais il y a peu de mots où *gn* ſe prononce ainſi. 3°. devant les voyelles *a*, *o*, *u*, comme dans *gamme*, *gomme*, *goûter*, *guttural*, *G-uiſe*, Ville.

Par *gu*, devant *e*, *i*, ou *y*: *gu-érir*, *gu-erre*, *gu-enon*, *dagu-e*, *rigu-eur*, *gu-irlande*, *gu-impe*, *gu-indé*, *gu-y* de chêne.

Par *c*, dans *Claude*, *ſecond*, & dans les dérivés de ces mots, qu'on prononce *Glaude*, *Glaudine*, *ſegond*, *ſegonder*, &c. Il y a beaucoup de perſonnes qui pronon-

cent auſſi *ſegret*, *ſegrettement*, *Segrétaire*, pour *ſecret*, *ſecrettement*, *Secrétaire*.

Je.

Par *j*, devant toutes les voyelles : *jatte*, *jeune*, *j'irai*, *j'y vais*, *joli*, *jurer*, *Dijon*, *bijou*.

Par *g*, devant *e*, *i*, ou *y* : *génie*, *genre*, *rouge*, *rougeur* : *gibier*, *gîte*, *engin* : *gymnaſtique*.

Par *ge*, devant *a*, *o* & *u* : *ge-ai*, *il loge-a*, *ge-olier*, *nous loge-ons*, *nage-oire*, *gage-ure*.

Ke.

Par *k* : *kyrielle*, *Kimper*, Ville.

Par *q*, dans *cinq*, *coq*, *q-uadragénaire*, *Q-ueſteur*, *Q-uintilien*.

Par *qu*, dans *qu-arante*, *qu-eſtion*, *qu-inte*, *qu-idam*, *qu-olibet*, *piqu-ûre*.

Par *c*, 1°. à la fin d'un mot : *lac*, *froc*, *alambic*. 2°. devant toutes les conſonnes : *clair*, *cruel*, *accès*, *acte*, *Alcmene*. 3°. devant les voyelles *a*, *o*, *u* : *carême*, *colombe*, *cœur*, *curieux*, *éc-uelle*, *c-uiſſe*.

Par *cu*, devant la voyelle *e* : *écu-eil*, *cueillir*.

Par *ch*, 1°. devant une conſonne : *Chrétien*, *Chloé*. 2°. devant une voyelle, mais

ſeulement dans quelques mots, tels que *Zacharie*, *choriſte*, *archiépiſcopal*. 3°. à la fin du mot *almanach*, qu'on prononce cependant *almana* en converſation.

Par *g*, quand cette conſonne s'articule à la fin d'un mot : *ſang & eau*, *joug inſupportable* ; prononcez *ſank & eau*, *jouk inſupportable*. On prononce auſſi *cangrene*, quoiqu'on écrive preſque généralement *gangrene*.

Par *x*, lorſqu'il eſt ſuivi de *ce* ou de *ci* : *excès*, *exciter* ; prononcez *ekcès*, *ekciter*.

Le.

Par *l* : *lame*, *léger*, *livre*, *lyre*, *loi*, *mal*, *vil*, *ſeul*, *vol*.

Me.

Par *m* : *manne*, *mere*, *moule*, *momie*, *Abraham*, *Jéruſalem*.

Ne.

Par *n* : *nate*, *negre*, *noir*, *nom*, *amen*, *hymen*, *examen*.

Par *gn*, dans quelques noms propres, comme *Clugny*, *Regnaut*, *Regnard*. Nos peres écrivoient auſſi *cognoiſtre*, *cognoiſ-*

ſance, pour *connoître*, *connoiſſance*, parce que ces mots viennent du Latin *cognoſcere*.

Pe.

Par *p* : *Pape*, *pere*, *pie*, *pot*, *pyramide*, *cap*, *Gap*, Ville.

Re.

Par *r*, dans *rare*, *ris*, *robe*, *roue*, *char*, *mer*, *cour*.

Par *rh*, dans *Rheims*, *le Rhône*, *rhéteur*.

Se.

Par *ſ* : *Sire*, *ſalle*, *ſcabreux*, *ſtyle*, *vaſte*, *verſet*, *abſtenir*, *conſeil*, *Cérès*, *Vénus*, *Iris*, *lis*, *panaris*.

Par *ſſ*, entre deux voyelles : *aſſez*, *biſſac*, *boſſu*, *meſſage*, *boiſſeau*, *gouſſet*.

Par *c*, devant les voyelles *e*, *i* & *y* : *cedre*, *cent* : *cire*, *acide* : *cyprès*, *cylindre*.

Par un *c* ſous lequel on met un petit caractere qui ſe nomme *cédille*, inventé pour adoucir l'articulation de cette conſonne devant *a*, *o*, *u* ; comme dans *il commença*, *je ſuçai*, *fiançailles*, *leçon*, *maçon*, *je reçois*, *j'ai reçû*.

Par *ſc*, devant *e*, *i*, ou *y* : *ſceau*, *ſcélérat*, *ſcier*, *Scythe*.

Par *ſc* avec une cédille ſous le *c*, devant *a* & *u* : *ſçavoir*, *ſçavant*, *je ſçai*, *je ſçaurai*, *j'ai ſçû*.

Par *x*, dans *Auxerre*, *Auxonne*, *Bruxelles*, *ſoixante*, & quelquefois dans *ſix* & *dix* : *j'en ai ſix* ; *de dix que j'avois*, &c. (*a*) ; car il y a des cas où l'*x* de *ſix* & *dix* ſe prononce comme un *z*.

Par *z*, à la fin de quelques noms propres, comme *Metz*, *Rhodez*, *Sanchez*.

Par *t*, dans beaucoup de mots où cette conſonne a après elle un *i* ſuivi d'une autre voyelle : *martial*, *patient*, *action*, *minutie*, *balbutier*.

Te.

Par *t* : *tâter*, *têtu*, *tyran*, *mat*, *ſat*.

Par *th* : *théatre*, *authentique*, *Luthérien*, *luth*. On prononce *lu* dans le diſcours familier.

Par *d*, quand cette lettre, précédée d'un ſon naſal, finit un mot qui doit s'unir par

(*a*) Quelques perſonnes attribuent à l'*x* le même effet dans les mots *excavation*, *excuſe*, *excommunier*, qu'on doit prononcer, ſelon eux, *eſcavation*, *eſcuſe* *eſcommunier* ; mais je doute fort que cette prononciation ſoit du bel uſage.

la prononciation avec la voyelle initiale du mot ſuivant : *grand arbre, quand on viendra, révérend Abbé, profond & ſublime ;* prononcez *grant arbre, quant on viendra, révérent Abbé, profont & ſublime.* On prononce auſſi *froit extrême, le vert & le ſec, lait & méchant*, au lieu de *froid, verd* & *laid.*

Ve.

Par *v* : *valet, venir, vigne, vol, vœu, vous, vulgaire, avoir.*

Par *f*, dans le nom de nombre *neuf*, quand il précede immédiatement un ſubſtantif commençant par une voyelle : *neuf écus, vingt-neuf articles ;* prononcez *neuv écus, vingt-neuv articles.*

Ze.

Par *z* : *zagaie, zele, zéro, ſeize, treize, azur.*

Par *ſ*, 1°. Lorſque cette lettre ſe trouve entre deux voyelles : *baſe, peſant, maiſon, roſe.* Il faut cependant excepter quelques mots compoſés, tels que *préſéance, vraiſemblable, monoſyllabe*, où l'*ſ* conſerve le ſon qui lui eſt pro-

pre (*a*). 2°. Quand l'*s* étant finale ſe prononce devant une voyelle : *tes ouvrages*, *bons amis*, *vers élégans* ; prononcez *tèz ouvrages*, *bonz amis*, *verz élégans*. 3°. Dans quelques-uns des mots où l'*ſ* eſt précédée d'une *l*, comme *Alſace*, *balſamine*, *balſamique* ; 4°. Dans une partie de ceux où l'on a fait entrer la prépoſition Latine *trans*, comme *tranſaction*, *tranſiger*, *tranſition*, *tranſgreſſer*, *tranſlation*.

Par *x*, 1°. Dans *deuxieme*, *ſixieme*, *dixieme*, & autres mots formés de *ſix* & de *dix*. 2°. Dans la plûpart des mots dont l'*x* final doit ſe lier avec une voyelle : *deux amis*, *ſix écus*, *dix & quatre*, *cheveux épars*, *paix utile* ; prononcez *deuz amis*, *ſiz écus*, *diz & quatre*, *cheveuz épars*, *paiz utile*. Mais cette regle n'a point lieu dans *Felix*, *phénix*, *Styx*, *préfix*, *Ajax*, *index*, *perplex*, *médianox*, &c. où l'*x* ſe prononce toujours d'une autre maniere que j'expliquerai plus loin.

(*a*) Il y a aujourd'hui des Auteurs qui, pour éviter l'inconvénient de cette exception, écrivent, en redoublant l'*ſ*, *preſſeance*, *vraiſſemblable*. D'autres aiment mieux écrire avec une barre de liaiſon, *préſéance*, *vrai-ſemblable*, *mono-ſyllabe*.

CHe.

Cette articulation eſt ſimple, quoiqu'on ne puiſſe la peindre avec une ſeule conſonne, vû l'inſuffiſance de notre alphabet : elle eſt repréſentée par *ch* dans *Auch* Ville, *charité*, *choſe*, *chiche*, & par *ſch* dans *ſchiſme*, *ſchiſmatique*.

GNe. LLe.

On appelle *graſſes* ou *mouillées* ces deux dernieres articulations. Il ne ſeroit pas étonnant que quelqu'un les prît pour des articulations compoſées, attendu qu'elles ne ſemblent pas ſe former par un mouvement d'organe auſſi ſimple que les précédentes : elles ſont pourtant de la même claſſe ; puiſqu'il eſt impoſſible de les diviſer & d'en diſtinguer les parties. Ce ne ſont que les articulations *Ne* & *Le*, modifiées à la vérité, mais autrement que par le concours d'une ſeconde articulation ; & il n'y en a aucune qui, jointe à *Ne* ou à *Le*, produiſe l'effet dont il s'agit.

L'articulation du *g* n'eſt pas moins étrangere que toute autre à celle que nous déſignons par *gn* dans *agneau*, *montagne*, *regner*, *trogne*, *vignette*, &c. Nous n'a-

vons que deux manieres de prononcer le *g* ; rudement, comme dans *garçon*, ou mollement, comme dans *gîte* : or ni l'une ni l'autre de ces prononciations ne ſe fait ſentir dans *agneau* ; car au premier cas il faudroit dire *ag-neau*, comme on dit *agnus* en Latin, ou *gnome* en François : au ſecond cas il faudroit prononcer *ajneau*. Les Eſpagnols ont une méthode plus ſimple & meilleure que la nôtre pour peindre l'articulation *GNe* : ils n'emploient qu'un tiret au-deſſus de l'*n*, & écrivent *ſeñor* pour *ſegnor*.

Quant à la deuxieme articulation mouillée, c'eſt-à-dire *LLe*, les Italiens la figurent par *gl* ou par *gli* ; & ils ſe ſervent là du *g* avec auſſi peu de fondement que nous en uſons par rapport à *GNe*. Pour nous, nous repréſentons l'articulation *LLe* par une *l* ſeule, comme dans *babil*, *péril* ; par *ll* dans *fille*, *anguille*, *Sulli* ; par *il* dans *corail*, *conſeil*, *fenouil* ; par *ill* dans *muraille*, *bouteille*, *rouille*, *ville*, & par *lh* dans *Milhaut*, nom de ville.

Parmi les dix-huit articulations que j'ai comptées, il ne s'en trouve point qui réponde à l'*h* ; & ce caractere employé ſeul ne repréſente en effet aucune articulation, n'étant proprement que le ſigne

d'une aſpiration forte dont il faut marquer dans pluſieurs mots la voyelle que ce caractere précede. Auſſi l'*h* n'eſt-elle pas une conſonne véritable. Si quelques Auteurs l'ont miſe au rang des conſonnes, c'eſt parce qu'une ſyllabe finale ſe prononce devant une *h* aſpirée, comme devant une conſonne, ou parce que l'*h* contribue à exprimer certaines articulations, lorſqu'elle eſt à la ſuite du *c*, du *p*, ou de l'*l*, comme dans *charité*, *Philoſophe*, *Milhaut*.

Je n'ai point cité non plus d'articulation qui ſoit particuliere à l'*x*; car il ne peut repréſenter d'articulation ſimple, qu'en uſurpant, pour ainſi dire, la place du *c*, de l'*ſ*, ou du *z*. Sa fonction propre & caractériſtique eſt d'exprimer deux articulations compoſées, ſçavoir *CSe*, comme dans les mots *axe*, *Aléxandre*, *préfix*; & *GZe*, comme dans *examen*, *exemption*, *exil*. Ainſi j'aurois pû ajouter, en parlant des articulations *Ke*, *Se*, *Gue*, & *Ze*, qu'elles font partie de ce qui eſt communément repréſenté par l'*x*; mais j'ai mieux aimé renvoyer ici cette obſervation générale, que d'en faire une ſéparément ſur chacune de ces quatre articulations.

Il s'enſuit de-là que l'*x* nous eſt abſo-

lument inutile. Le *k* & le *q* pourroient auſſi être ſupprimés, ſi l'on vouloit mettre le *c* à leurs places, en lui donnant partout la valeur qu'il a dans *carême*. Après cette réforme, ſi l'on bornoit les autres conſonnes à déſigner leur articulation propre, & qu'on inventât des caracteres particuliers pour les articulations *CHe*, *GNe*, & *LLe*, il ne manqueroit plus rien ſur ce point à la régularité de l'orthographe.

Nos conſonnes ſeroient *b*, *c* dur, *d*, *f*, *g* dur, *j*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *ſ* forte, *t*, *v*, *z*, en y joignant les trois nouveaux caracteres dont j'ai parlé.

C'eſt un bien moindre défaut dans notre alphabet d'avoir pluſieurs caracteres, pour repréſenter une même articulation ou un même ſon, que d'avoir des caracteres dont chacun repréſente des articulations ou des ſons différens. Au reſte il y a peut-être encore moins d'inconvéniens à laiſſer les choſes dans l'état où elles ſont, qu'à admettre des innovations conſidérables en cette matiere.

SECTION II.

De l'Articulation composée.

L'Idée que j'ai donnée de l'articulation double, en commençant ce chapitre, ne seroit point à l'abri de toute critique, si je ne l'expliquois d'une façon plus détaillée. On est en droit de m'objecter, je le sçai, qu'une articulation ne peut opérer que sur un son, & non sur une autre articulation; qu'ainsi il est impossible que deux articulations se suivent sans un son intermédiaire. J'avoue que dans le mot *armé*, où j'ai pris l'exemple d'une articulation double, on prononce nécessairement un *e* féminin entre l'*r* & l'*m*, & qu'à la rigueur ce mot est composé de trois syllabes, qui sont *a*, *re*, *mé*; mais l'*e* féminin de la seconde se prononce si rapidement, qu'il est presque imperceptible, & que les deux articulations exprimées par *r* & par *m*, semblent se toucher immédiatement; de sorte que ces deux articulations, & le son qui les suit, peuvent être censés se former dans un seul temps.

Cette explication, ſi elle eſt auſſi juſte qu'elle me le paroît, doit autoriſer quelque doute ſur l'exactitude du partage qu'on fait ordinairement des ſyllabes d'un mot, lorſqu'il renferme deux conſonnes de ſuite entre deux voyelles. Dans le mot *armé*, par exemple, on attache l'*r* à la premiere ſyllabe, & l'*m* à la ſeconde; & l'on ne fait gueres d'exception à cette regle, ſi ce n'eſt lorſque la deuxieme des conſonnes eſt une *l* ou une *r*, auxquelles on a donné le nom de *liquides*, parce que leurs articulations étant produites par des mouvemens d'organes fort coulans, ſemblent ſe lier encore plus facilement que toute autre avec une articulation précédente. Je dis donc qu'on met ces deux lettres dans un cas d'exception; c'eſt-à-dire, que quand au milieu d'un mot une *l* ou une *r* eſt précédée d'une autre conſonne, l'*l* ou l'*r*, & cette autre conſonne ſont regardées comme étant de la même ſyllabe. Ainſi *Eglé* & *acre* s'épellent autrement qu'*armé*. Ce dernier mot ſe diviſe, ſelon l'uſage, en deux parties égales; mais dans les deux autres mots, c'eſt la ſeule voyelle initiale qui fait la premiere ſyllabe; & la ſeconde eſt compoſée de tout le reſte.

Pour moi, je ne vois pas que cette diſ-

tinction ſoit appuyée ſur une raiſon valable ; & il me paroîtroit beaucoup plus régulier que le mot *armé* s'épellât *a-rmé*, comme *a-cre* & *E-glé*.

En effet qu'appellons nous ſyllabe ? C'eſt, ſuivant la définition de M. Reſtaut, ce qui ſe fait entendre en un ſeul inſtant, & qui, ou ne peut pas, ou ne doit pas ſe partager. Or il n'y a aucun partage ſenſible dans la prononciation de *rmé* ; & au contraire, on ne ſçauroit prononcer *ar*, ſans qu'il y ait un partage aſſez marqué : l'*e* féminin qu'on eſt obligé de ſuppléer pour prononcer l'*r*, ſe fait bien moins ſentir, & dure bien moins dans *rmé* que dans *ar*. En un mot, chaque ſon ſur lequel on s'arrête d'une maniere un peu ſenſible, me paroît former & terminer une ſyllabe ; d'où je conclus qu'on fait diſtinctement trois ſyllabes en épellant *ar-mé*, au lieu qu'on n'en fait pas diſtinctement plus de deux, en épellant *a-rmé*.

Ce qui ſe pratique dans le chant peut ſervir à éclaircir ma penſée. Suppoſons une tenue de pluſieurs meſures ſur la premiere ſyllabe du mot *charme* ; n'eſt-il pas certain qu'elle ſe fixe uniquement ſur l'*a*, ſans toucher en aucune maniere à l'*r*, quoique dans les paroles miſes en muſi-

que, il ſoit d'uſage d'écrire cette *r* immédiatement après l'*a*, & qu'elle ſe trouve ainſi ſéparée de l'*m* par un eſpace conſidérable ? N'eſt-il pas évident, nonobſtant cette ſéparation dans l'écriture, que l'aſſemblage des lettres *rme* ſe prononce entiérement ſous la note qui ſuit la tenue ?

Une choſe ſemble encore prouver que la premiere conſonne eſt plus liée avec la conſonne ſuivante qu'avec la voyelle précédente, à laquelle, par conſéquent, on ne devroit pas l'unir dans la compoſition des ſyllabes ; c'eſt que cette voyelle & cette premiere conſonne n'ont l'une ſur l'autre aucune influence directe (*a*), tandis que le voiſinage des deux conſonnes altere quelquefois l'articulation ordinaire de la

(*a*) Je conviens avec le P. Buffier que nos organes ſe portent naturellement à ouvrir le ſon de l'*e*, quand cette lettre eſt ſuivie de certains accouplemens de conſonnes, tels que *rm* dans *germer*, *rd* dans *perdu*, *ſt* dans *queſtion*, *ct* dans *recteur* ; mais ſi l'*e* ouvert, dans cette eſpece de mots, prépare mieux la bouche à prononcer les deux conſonnes, cela n'empêche pas qu'elle ne puiſſe les prononcer de même après un *e* fermé, ſans aucune altération, quoiqu'avec un peu moins de facilité.

premiere ou de la seconde. Dans le mot *obtus*, quoiqu'on y prononce foiblement un *e* féminin après le *b*, il arrive, par une raison dont je parlerai bientôt, que le *b*, contraint par la proximité du *t*, se change indispensablement en *p*; & on prononce effectivement *optus*; car si l'on vouloit laisser au *b* l'articulation qui lui est propre, il faudroit, de toute nécessité, mettre un intervalle notable entre ce *b* & le *t*, & prononcer *o-be-tus* en trois syllabes également distinctes. Ainsi l'antipathie même qu'il y a entre les consonnes *b*, *t*, sert à faire voir que dans *obtus* elles sont plus unies l'une à l'autre que la premiere ne l'est avec l'*o* qui la précede.

J'ajoute que la méthode commune me fournit elle-même des armes qui favorisent mon opinion. Car 1°. j'ai déja fait remarquer que, selon cette méthode, on épelle *a-cre* & *E-glé*: on pense donc du moins qu'il y a des cas où de deux consonnes placées entre deux voyelles, la premiere a une liaison plus étroite avec la seconde, qu'avec la voyelle dont elle est précédée.

2°. La même méthode enseigne assurément que les lettres *st* appartiennent à une même syllabe dans *style*, *statue*:

pourquoi en ſeroit-il autrement dans *vaſte*, *poſte*, *myſtere*, &c ?

3°. Voici quelque choſe de plus fort. Qu'on examine la maniere dont s'épelle le mot *axe*, on conviendra que l'*x* tout entier eſt de la ſeconde ſyllabe, quoiqu'il tienne lieu des deux conſonnes *c*, *ſ*, & qu'il repréſente conſéquemment deux articulations. Or ſi ces deux articulations ſont partie d'une même ſyllabe dans le mot *axe*, qu'on pourroit écrire *acſe*, elles ne ſont pas moins unies dans *accès*, qu'on pourroit écrire *acsès* ; & dès qu'on avoue que l'*a* ſeul fait une ſyllabe dans *accès*, ne doit-on pas reconnoître qu'il en eſt de même dans *armé* & dans tous les cas ſemblables ?

Dom Lancelot, dans ſa *Méthode pour apprendre la Langue Latine*, connue ſous le nom de Port-Royal, établit, ſur la compoſition des ſyllabes, un ſyſtême fort ſingulier, qui, tout différent qu'il eſt du mien, peut néantmoins contribuer à le faire valoir. » Les conſonnes, dit-il, qui » ne ſe peuvent joindre enſemble au » commencement d'un mot, ne s'y joi- » gnent pas au milieu ; mais les conſon- » nes qui ſe peuvent joindre enſemble » au commencement d'un mot, ſe doi-

» vent auſſi joindre au milieu ; & *Ramus* » prétend que de faire autrement, c'eſt » commettre un barbariſme.

Il eſt bien ſûr que ſi la jonction de telle & telle conſonnes eſt réellement impoſſible dans une poſition, elle ne l'eſt pas moins dans une autre. Mais Dom Lancelot fait dépendre la poſſibilité de cette jonction d'un ſeul point de fait, qui eſt de ſçavoir s'il en exiſte des exemples à la tête de quelques mots Latins. Ainſi, ſuivant cet Auteur, *paſtor* doit s'épeller *paſtor*, parce qu'il y a des mots Latins qui commencent par *ſt*, tels que *ſtare*, *ſtimulus* : au contraire, *arduus* doit s'épeller *arduus*, parce qu'il n'y a aucun mot Latin qui commence par *rd*. La regle ſeroit embarraſſante, puiſqu'on ne pourroit la pratiquer ſûrement, à moins que de connoître & d'avoir préſens à l'eſprit tous les mots de la Langue qu'on voudroit épeller. Mais d'ailleurs, s'il n'y a point eu chez les Latins de mot commençant par *rd*, eſt-ce donc une preuve qu'il ne pût y en avoir ? Un mot conſtruit de la ſorte ſeroit-il plus étrange que *bdellium*, *Tmolus*, *Cteſiphon*, *Ptolomæus* ? Ce ſyſtême de Ramus, adopté par Dom Lancelot, n'a point de rapport à la nature de l'articula-

tion, & ne paroît fondé ſur aucun motif raiſonnable.

J'oſe me flatter que mon principe ſera trouvé plus ſolide. On pourroit m'oppoſer que ſi ce principe eſt bon pour deux conſonnes différentes, comme *rm* dans *armé*, ou *ſt* dans *vaſte*, il ſe dément à l'égard d'une même conſonne redoublée, comme *nn* & *ll* dans *inné*, *Pallas*; car eſt-il concevable, dira-t-on, qu'une ſyllabe puiſſe commencer par *nn* ou par *ll*? J'avoue qu'il n'eſt pas aiſé d'iſoler abſolument les ſyllabes *nné*, *llas*, & qu'un mot qui commenceroit par une conſonne redoublée, auroit je ne ſçai quoi d'extraordinaire (*a*). Il ſemble en effet qu'une articulation double de ce genre ait beſoin d'être précédée, du moins par un ſon ſourd, qui lui ſerve, pour ainſi parler, de point d'appui; mais il n'en eſt pas moins

(*a*) Il y a dans la Langue Eſpagnole beaucoup de mots qui commencent par *ll*; mais ces deux lettres n'y ont que la valeur d'une *l* mouillée. Les habitans de la Principauté de Galles en Angleterre ont auſſi des mots qui commencent de même, tels que *lliw* couleur, & *llyw* gouvernail. Wallis dit qu'ils prononcent ces deux *ll* avec une aſpiration très-forte, & à peu près comme on prononceroit θλ en Grec.

vrai que, même au commencement d'un mot, si nous en avions de cette espece, les deux consonnes se prononceroient dans un seul temps, & sans interruption sensible: il n'en est pas moins vrai que les deux *l* se prononcent ainsi dans *Pallas*, & que la bouche se trouvant disposée comme il convient par la prononciation du premier *a*, la premiere *l* s'en détache pour se joindre à la deuxieme. C'est de quoi j'espere que l'on sera convaincu, si l'on applique au mot *Pallas* ce que j'ai dit de la tenue qu'un Musicien placeroit sur le mot *charme*.

Au reste je dois observer que ma regle ne comprend pas l'*m* & l'*n*, lorsque ces lettres désignent le son nasal. *Once* se partage nécessairement en deux syllabes égales quant au nombre des caracteres, parce que l'*n* n'y est point employée en qualité de consonne, mais comme un signe de la nasalité de l'*o*; ensorte que le *c* doit être réputé entre deux voyelles.

Quoique j'aye donné de l'étendue aux réflexions qu'on vient de lire sur la nature & les limites des syllabes, je n'ai garde d'en conclure qu'il soit à propos de changer à cet égard la maniere d'apprendre à lire dont on s'est bien trouvé jusqu'au-

jourd'hui. De quelque façon que l'on conſidere chaque ſyllabe en particulier, la prononciation totale du mot eſt toujours la même, & produit le même effet. Je ne puis diſconvenir d'ailleurs que la méthode ordinaire, qui me paroît s'accorder ſi peu avec le vrai méchaniſme des articulations, eſt néantmoins préférable à une méthode formée ſur mon principe, pour l'uſage de ceux à qui on enſeigne les premiers élémens de la lecture : elle a quelque choſe de plus ſimple, de plus aiſé, & de plus utile pour les enfans, qui en prononçant ſéparément un plus grand nombre de conſonnes, reçoivent une idée plus nette des articulations qu'elles expriment.

Nous avons, comme on l'a vû, deux ſortes d'articulations doubles. Celles qui conſiſtent ſeulement à redoubler une articulation ſimple, ne ſont pas fréquentes parmi nous. Il s'en trouve de cette eſpece dans *Pallas*, *inné*, *illuſtre*, *immonde*, *reddition*, &c ; mais quoique nous ayons une infinité de mots où la même conſonne eſt répétée, il y en a très-peu dans leſquels on la faſſe ſonner deux fois : on prononce *belle*, *dette*, *Abbé*, *donner*, comme s'il n'y avoit qu'une ſeule conſonne au milieu

milieu de ces mots. Pour ce qui eſt des mots tels qu'*accès*, *accepter*, il n'en eſt point ici queſtion, puiſque les deux *c* y marquent, non un redoublement de la même articulation, mais deux articulations qui n'ont rien de commun.

Pour avoir une idée juſte des articulations doubles de cette ſeconde eſpece, c'eſt-à-dire, de celles que forme la jonction de deux articulations différentes, il faut remarquer que toutes les articulations ſimples ne different pas également entr'elles. Celle du *p*, par exemple, a bien plus d'analogie avec celle du *b* qu'avec aucune autre. Elles ſe forment toutes deux par un mouvement des levres; mais ce qui conſtitue leur difference eſt que, pour la premiere, ce mouvement ſe fait en avant, au lieu qu'il ſe fait en arriere pour la ſeconde: l'une pouſſe le ſon au-dehors, l'autre ſemble le retenir: celle-là pourroit ſe nommer *expulſive*, & celle-ci *répulſive*. Je crois que tout le monde appercevra cette relation entre *p* & *b*, & conviendra que *vapeur* rime bien mieux avec *labeur* qu'avec *ardeur* ou *chaleur* (*a*).

(*a*) L'Abbé de Dangeau, dans ſon Diſcours ſur les conſonnes, traite plus amplement de la

Il y a ſix paires d'articulations dans leſquelles on trouve ce rapport de reſſemblance & d'oppoſition, ſçavoir, *Be Pe*, *De Te*, *Je CHe*, *Ve Fe*, *Gue Que* ou *Ke*, *Ze Se*. Qu'on en juge par les rimes ſuivantes : *labeur*, *vapeur* : *gradin*, *latin* : *projet*, *brochet* : *pouvoir*, *chauffoir* : *aigu*, *écu* : *alezan*, *Perſan*.

Les ſix articulations répulſives ou foibles ſont donc *Be*, *De*, *Je*, *Ve*, *Gue*, *Ze* : les ſix articulations expulſives ou fortes ſont *Pe*, *Te*, *CHe*, *Fe*, *Ke* ou *Que*, & *Se*.

Deux articulations qui ont entr'elles cette ſorte de rapport, ne peuvent, à cauſe de cela même, ſe rapprocher aſſez pour former une articulation double. L'obſtacle vient de ce que deux mouvemens d'organe, dont l'un tend à pouſſer la voix au-dehors, & l'autre à la faire rentrer dans la bouche, ne ſçauroient ſe ſuccéder, ſans un certain effort qui ſépare les articulations, & par conſéquent les ſyllabes. Suppoſons qu'on veuille prononcer littérale-

---

différence qu'il y a entre les foibles & les fortes. Il explique cette différence tout autrement que je ne le fais. C'eſt au lecteur à décider qui de nous deux a le mieux rencontré.

ment le mot *neufvaine*, tel qu'on l'écrivoit autrefois, il ne ſera pas poſſible de lier les articulations *Fe* & *Ve* : on ne pourra ſe diſpenſer de laiſſer échapper ſenſiblement un *e* féminin après l'*f*, ce qui augmentera le mot d'une ſyllabe.

Non-ſeulement une articulation forte eſt incapable de ſe joindre avec l'articulation foible qui lui répond directement, comme *Fe* avec *Ve*, *Pe* avec *Be*, *Te* avec *De* ; mais la même incompatibilité ſe trouve entre chaque articulation de l'un des deux genres, & toutes les articulations de l'autre genre, ſoit que la foible ſoit devant ou après la forte. Ainſi *Be* n'a pas moins d'antipathie pour *Je* ou pour *Se*, que pour *Pe*.

Malgré la raiſon qui s'oppoſe à cette union, il s'en rencontre, dira-t-on, des exemples dans pluſieurs mots, comme *obtus*, *obtenir*, *abſent*, *abſolu*. Mais qu'on faſſe attention à la maniere de les prononcer ; on verra, je le répete, qu'il eſt néceſſaire de changer le *b* en *p*, & qu'on prononce *optus*, *optenir*, *apſent*, *apſolu*. La même cauſe fait que nous diſons *Prezbytere*, *dizjoindre* ; quoique nous écrivions *Presbytere*, *disjoindre*. On voit encore des effets du même principe dans la façon

d'articuler des mots d'une autre eſpece. Les mots *cheval*, *cheveu*, ſe prononcent le plus ſouvent en converſation, comme s'ils ne faiſoient qu'une ſyllabe chacun. Par conſéquent l'*e* y devient preſque muet, & l'on rapproche les deux articulations qu'il ſéparoit; mais il faut abſolument changer l'une ou l'autre. Si vous laiſſez ſubſiſter *CHe*, vous ne pouvez éviter de changer *Ve* en *Fe*, & de prononcer *chfal*, *chfeu*: ſi au contraire vous conſervez l'articulation *Ve*, vous ſerez obligé de ſubſtituer *Je* à *CHe*, & de dire *jval*, *jveu*.

On ſent par-là que dans le détail où je ſuis entré d'abord touchant les articulations ſimples, je n'ai point épuiſé toutes les diverſes manieres de les repréſenter, puiſqu'il eſt certain que dans *obtenir*, *abſent*, c'eſt l'articulation *Pe* qui eſt figurée par la lettre *b*; mais il falloit, avant que de faire cette réflexion, donner une idée des articulations fortes & foibles, & des effets que produit leur proximité.

Les articulations *Le*, *Re*, *Me*, *Ne*, ne ſont point ſujettes à l'incompatibilité dont je viens de parler: elles ſe joignent ſans difficulté les unes avec les autres: elles peuvent s'unir de même à toutes les articulations foibles ou fortes, ſoit en les pré-

cédant, ſoit en les ſuivant ; comme on le verra par ces exemples.

mn. amniſtie, hymne, Memnon, Vertumne.

lr. *Delrio*, Auteur.	rl. *perle.*
lm. *calmer.*	ln. vin de *Volnay.*
rm. *orme.*	rn. *corne.*
dm. *admettre.*	tm. *atmoſphere.*
gn. *gnome.*	cn. *Aracné*, perſonnage de la Fable.
ld. *baldaquin.*	lt, *altier.*
bl. *blanche.*	pl. *planche.*
rb. *barbe.*	rp. *carpe.*
vr. *couvre.*	fr. *gouffre.*

Je ne donnerai point la liſte de toutes les autres articulations doubles qui peuvent ſe former par la combinaiſon des ſimples. Cette liſte ſeroit fort nombreuſe ; mais il y a beaucoup d'articulations doubles poſſibles qui ne ſont point uſitées dans notre Langue ; & même ſi l'on s'en rapportoit à la Langue écrite, on jugeroit que celles que nous employons ſont en aſſez petit nombre. Mais il faut obſerver que nous avons dans la prononciation quantité d'articulations doubles qui ne ſont pas repréſentées fidélement dans l'écriture. Je ne connois aucun mot François où les conſonnes *v* & *n* ſe ſuivent immé-

diatement : néantmoins les deux articulations ſimples dont elles ſont les ſignes, ſe rapprochent & produiſent une articulation double dans les mots *avenir*, *ſouvenir*, *convenable*, ſelon la maniere dont on les prononce en converſation : *avnir*, *ſouvnir*, *convnable*. Ce que j'ai dit ſur les mots *cheval*, *cheveu*, peut ſervir ici de ſecond exemple (*a*).

De plus il eſt des articulations doubles qui influent ſur deux mots. Les lettres *f* & *p* ne ſe rencontrent jamais de ſuite dans un mot François ; mais en prononçant *fief partagé*, on lie les articulations exprimées par ces deux conſonnes, comme ſi elles ſe touchoient de plus près ; car les mots toujours ſéparés ſur le papier, ne le ſont pas de même dans la prononciation, qui ne met d'intervalle entr'eux que quand le ſens du diſcours ou la reſpiration l'exige (*b*). Ainſi, lorſqu'on prononce, dans

(*a*) Cette façon de gliſſer promptement ſur l'*e* féminin dans le langage ordinaire, ne laiſſe aucune différence entre *fondra* du verbe *fondre*, & *fondera* du verbe *fonder* ; & l'on prononce, *il fondera une Abbaye*, comme *il fondra une cloche*.

(*b*) Voilà pourquoi la rencontre d'une conſonne forte avec une

un entretien familier, *fête charmante*, il se fait encore une articulation double composée de *Te*, *CHe*; & dans ce cas, la voix ne compte pour rien, ni l'*e* féminin du mot *fête*, ni l'espace qui sépare ce mot d'avec *charmante*. Cependant quelqu'un qui n'auroit point réfléchi sur cela soutiendroit hardiment que la double articulation *TCHe* n'a jamais lieu dans la Langue Françoise.

Venons maintenant aux articulations triples. Elles sont moins fréquentes en François que dans les Langues du Nord; mais par les raisons que je viens d'exposer, nous en formons bien plus en parlant que l'orthographe n'en annonce; car voici à peu près toutes les combinaisons de trois consonnes articulées qui se trouvent dans le corps des mots François.

bsc, *qu'on prononce* psc, *obscur.*

bst, *qu'on prononce* pst, *abstenir.*

csc, *qu'on écrit* xc *ou* xqu, *excuse, exquis.*

csf, csl, csp, csr, cst, *qu'on écrit* xf,

---

foible, change l'articulation de la premiere dans *vingt-deux*, *Cap Verd*, *Cap Breton*, qu'on prononce *vindeux*, *Cab Verd*, *Cab Breton.*

xl, xp, xr, xt ; *exfolier, exlaquais, expirer, exrecteur, extenuer.*

ctr, *ſpectre.*

gzj, *qu'on écrit* xj, *exjéſuite.*

lcm, *Alcmene :* lgr, *malgré :* lpr, *la Calprenede*, Auteur : lſc, *qu'on écrit* lſqu, *les Volſques :* lst, *ſolſtice :* ltr, *philtre.*

ptr, *ſceptre.*

rbl, *morbleu :* rbr, *arbre :* rcl, *cercle :* rct, *arctique :* rdr, *perdre :* rfr, *orfroi :* rgl, *verglas :* rgr, *Margrave :* rpl, *ſurplis :* rpr, *ſurpris :* rſc, *qu'on écrit* rſqu, *lorſque :* rst, *ſuperſtition :* rtr, *tartre.*

ſcl, *eſclave :* ſcr, *ſcribe :* ſpl, *ſplendeur :* ſpr, *eſprit :* stm, *iſtme :* str, *aſtre :* ſdr, *qu'on prononce* zdr, *Azdrubal.*

Je n'ai point compris parmi ces mots *ombre*, *montre*, ni ceux de la même eſpece, quoiqu'ils ſemblent renfermer trois conſonnes de ſuite, parce que l'*m* & l'*n* n'y ſervent qu'à marquer un ſon naſal ; enſorte qu'il n'y a là que deux véritables conſonnes, leſquelles font ſeulement une articulation double. Je n'ai pas non plus augmenté ma liſte des mots tels que ceux-ci, *accroître*, *ſouffrir*, *apprêter*, *battre*, parce qu'on n'y prononce qu'un *c*, une *f*, un *p* & un *t*. A l'égard des mots *hargneux*, *arche*, *Sylphe*, *thrône*, on ſçait que

que les caracteres *gn*, *ch*, *ph* & *th*, n'y peignent que des articulations ſimples.

Je penſe au reſte que mon opinion ſur la compoſition & le partage des ſyllabes eſt auſſi vraie pour les articulations triples, que pour les doubles. Si l'on trouve qu'il ſoit rude de prononcer *e-ſcrime*, il ne m'en paroît pas moins aſſuré que tel eſt le méchaniſme de la prononciation. Eh! pourquoi les lettres *ſcr*, qu'une même ſyllabe réunit inconteſtablement dans *ſcribe*, ne ſeroient-elles pas également jointes dans *eſcrime?*

Nous avons même des articulations quadruples; mais elles ſont, dans tous les ſens, plus rares encore que les triples. En voici quelques exemples.

bſtr, *ou plutôt* pſtr, *abſtrait*, *obſtruction*: eſcl, *excluſion*: eſcr, *excreſcence*: eſpl, *exploit*: eſpr, *exprès*; eſtr, *extrême*.

Fin de la premiere Partie.

REMARQUES DIVERSES SUR LA PRONONCIATION ET SUR L'ORTOGRAPHE.

SECONDE PARTIE.

REMARQUES SUR LES Lettres muettes.

ON peut dire avec une espece de certitude que l'ortographe des Langues primitives s'accorda parfaitement, dans l'origine, avec la prononciation, & que les

inventeurs de chaque alphabet ne créerent ni plus ni moins de caracteres qu'il y avoit de ſons & d'articulations à exprimer dans leur Langue; enſorte que tel ſon étoit toujours repréſenté par telle lettre, & que cette lettre ne ſervoit jamais à repréſenter un autre ſon. Mais tant de régularité dut s'altérer peu à peu, ſoit parce qu'on emprunta des Langues voiſines de nouveaux ſons & de nouvelles articulations, ſans introduire dans l'alphabet des ſignes nouveaux, pour les repréſenter fidélement; ſoit parce qu'on diſtingua, dans les anciens ſons de la Langue qu'on parloit, des degrés, des nuances différentes, comme celles de notre *e*; ſoit enfin parce qu'il ſe gliſſa inſenſiblement dans la prononciation des variations arbitraires, auxquelles on négligea d'aſſujettir l'ortographe.

Les anciens François s'étant bornés à l'alphabet latin, pour écrire une Langue compoſée du Celtique, du Latin & du Tudeſque, on doit préſumer qu'il n'y avoit point dès-lors un rapport bien exact entre la maniere d'écrire & celle de prononcer. Cette diſparate devint dans la ſuite beaucoup plus frappante; car non ſeulement le vrai ſon des voyelles & l'articulation

originaire des consonnes se trouverent changés en mille endroits; mais on s'accoutuma encore à ne plus prononcer des lettres qu'on laissa néanmoins dans l'écriture, ou par un effet de l'habitude, ou par des motifs plus réfléchis.

Qu'on ait autrefois prononcé des lettres qui ne se prononcent plus aujourd'hui, cela semble prouvé par les usages qui se sont perpétués dans plus d'une Province, & par la comparaison de quelques mots analogues entre eux, dans l'un desquels on fait sonner une lettre qui demeure oiseuse dans l'autre. C'est ainsi que l'*s* & le *p* ont gardé leur prononciation dans *veste*, *espion*, *bastonnade*, *hospitalier*, *baptismal*, *Septembre*, *septuagénaire*; quoiqu'ils l'aient perdue dans *vestir*, *espier*, *baston*, *hospital*, *baptême*, *sept*, *septier*.

Mon intention n'est cependant pas de soutenir que toutes les consonnes muettes qu'on emploie, ou qu'on employoit il n'y a pas long-temps au milieu de nos mots, se prononçassent originairement. Il est au contraire fort vraisemblable que les Sçavans se sont plûs à introduire des lettres muettes dans un grand nombre de mots, afin qu'on sentît mieux la relation de ces

mots avec la Langue latine. Du moins eſt-il conſtant que des manuſcrits antérieurs à l'Imprimerie offrent beaucoup de mots écrits avec une ſimplicité qui montre qu'on les prononçoit alors comme à préſent, quoiqu'ils ſe trouvent écrits moins ſimplement dans des livres bien plus modernes. J'ai eu la curioſité de parcourir quelques ouvrages du quatorzieme ſiecle, où j'ai vû les mots ſuivans avec l'ortographe que je leur donne ici : *droit*, *ſaint*, *traité*, *dette*, *devoir*, *doute*, *avenir*, *autre*, *mout*, *recevoir*, *votre*; ce qui n'a pas empêché d'écrire long-temps après ; *droict*, *ſainct*, *traicté*, *debte*, *debvoir*, *doubte*, *advenir*, *aultre*, *moult*, *recepvoir*, *veſtre*, pour marquer le rapport de ces mots avec les mots latins *directus*, *ſanctus*, *tractatus*, *debitum*, *debere*, *dubitatio*, *advenire*, *alter*, *multum*, *recipere*, *veſter*. On remarque même, en pluſieurs endroits des manuſcrits dont je parle, une ortographe encore plus ſimple & plus conforme à la prononciation actuelle, que l'ortographe dont nous nous ſervons aujourd'hui. Au lieu d'écrire *ſcience*, *ſçavoir*, *corps*, *temps*, *compte*, *mœurs*, on écrivoit, dans ce ſiecle éloigné, *ſience*, *ſavoir*, *cors*, *tans*, *conte*, *meurs*.

Outre la raiſon des étymologies latines ou grecques, nos aïeux inférerent ou conſerverent des lettres muettes, pour rendre plus ſenſible l'analogie de certains mots avec d'autres mots françois. Ainſi, comme *tournoyement*, *maniement*, *éternuement*, *dévouement*, *je lierai*, *j'employerai*, *je tuerai*, *j'avouerai*, ſont formés de *tournoyer*, *manier*, *éternuer*, *dévouer*, *lier*, *employer*, *tuer*, *avouer*, on crut devoir mettre ou laiſſer à la pénultieme ſyllabe de ces premiers mots un *e* qu'on n'y prononçoit pas. On en uſa de même dans *beau*, *nouveau*, *oiſeau*, *damoiſeau*, *chaſteau*, & autres mots ſemblables, parce que la terminaiſon *eau* y a ſuccédé à *el*. Nous diſons encore *un bel homme*, *un nouvel ouvrage*; & l'on diſoit jadis *oiſel*, *damoiſel*, *chaſtel*.

Les Ecrivains modernes, plus entreprenans que leurs devanciers, rapprochent de jour en jour l'ortographe de la prononciation. On n'a gueres réuſſi, à la vérité, dans les tentatives qu'on a faites juſqu'ici pour rendre les lettres qui ſe prononcent plus conformes aux ſons & aux articulations qu'elles repréſentent; & ceux qui ont voulu faire écrire *Ampereur*, *aſſion*, au lieu d'*Empereur*, *action*, n'ont point

trouvé d'imitateurs. Mais on a été plus heureux dans la ſuppreſſion d'une quantité de lettres muettes, que l'on a entiérement proſcrites, ſans conſidérer ſi nos aïeux les prononçoient ou non, & ſans même avoir trop d'égards pour celles que des raiſons d'étymologie ou d'analogie avoient maintenues ſi long-temps. On eſt donc parvenu à écrire *doute*, *parfaite*, *honnête*, *arrêt*, *ajouter*, *omettre*, au lieu de *doubte*, *parfaicte*, *honneſte*, *arreſt*, *adjouter*, *obmettre*; & la conſonne oiſeuſe a été remplacée dans pluſieurs mots par un accent circonflexe marqué ſur la voyelle précédente, lequel a ſouvent la double propriété d'indiquer le retranchement d'une lettre & la longueur de la ſyllabe. On commence auſſi à ôter l'*e* muet de *gaiement*, *remerciement*, *éternuement*, *dévouement*, &c.

Mais malgré les changemens conſidérables que notre ortographe a reçus depuis un ſiecle, il s'en faut encore de beaucoup qu'on n'ait abandonné tous les caracteres muets. Il ſemble qu'en ſe déterminant à écrire *ſûr*, *mûr*, au lieu de *ſeur*, *meur*, on auroit dû prendre le parti d'écrire auſſi *bau*, *chapau*, au lieu de *beau*, *chapeau*, & *euf*, *beuf*, au lieu d'*œuf*, *bœuf*,

quoique ces derniers mots viennent d'*ovum*, *bovis*; mais l'innovation ne s'eſt pas étendue juſques-là; & comme les hommes ſont rarement uniformes dans leur conduite, on a même épargné dans certains mots telle lettre qui n'avoit pas plus de droit de s'y maintenir qu'en pluſieurs autres de la même claſſe d'où elle a été retranchée. Le *g*, par exemple, eſt reſté dans *poing*, après avoir été banni de *ſoing*, *loing*, *teſmoing*. Que dirai-je des conſonnes redoublées qui ſont demeurées dans une foule de mots où nous ne prononçons qu'une conſonne ſimple?

Quelques progrès que faſſe à l'avenir la nouvelle ortographe, nous avons des lettres muettes qu'elle ne pourroit ſupprimer, ſans défigurer la Langue, & ſans en détruire l'économie. Telles ſont celles qui ſervent à déſigner la nature & le ſens des mots, comme *n* dans *ils aiment*, *ils aimerent*, *ils aimaſſent*, & *en* dans les temps où les troiſiemes perſonnes plurielles ſe terminent en *oient*, *ils aimoient*, *ils aimeroient*, *ils ſoient*; car à l'égard du *t* de ces mots, & de beaucoup d'autres conſonnes finales qui ſont ordinairement muettes, perſonne n'ignore qu'il faut les prononcer, quelquefois en converſation,

& plus souvent encore dans la lecture, ou dans le discours soutenu, sur-tout lorsque le mot suivant commence par une voyelle.

Il y a des lettres muettes d'une autre espece, qui probablement ne disparoîtront jamais de l'écriture. De ce nombre est l'*u* servile qu'on met toujours après la consonne *q*, à moins qu'elle ne soit finale; pratique singuliere qui avoit lieu dans la Langue latine aussi constamment que dans la françoise. Il est vrai que cet *u* se prononce en quelques mots, *quadrature*, *équestre*, *quinquagésime*; mais il est muet dans la plûpart, *quarante*, *querelle*, *quotidien*, *quinze*.

J'ai peine à croire aussi qu'on banniſſe jamais l'*u* & l'*e* qui sont presque toujours muets entre un *g* & une voyelle. Cette consonne *g* répond, comme on l'a vû, à deux sortes d'articulation bien différentes. Devant *a*, *o*, *u*, elle doit se prononcer durement; mais quand elle précede un *e* ou un *i*, la prononciation en est plus douce, & ressemble entierement à celle de l'*i* consonne. Or pour apporter des exceptions à ces deux regles, & pour donner au *g* en certains cas une valeur contraire à sa position actuelle, il falloit

des ſignes qui fiſſent connoître les cas exceptés. On aura donc pû imaginer l'expédient de mettre un *u* après le *g*, pour en rendre l'articulation dure devant un *e* ou un *i*, comme dans *guérir*, *collegue*, *orgueil*, *guittare*, *guimpe*, & d'ajouter un *e* à cette conſonne, pour la faire prononcer mollement devant *a*, *o*, *u*, comme dans *geai*, *George*, *gageure*. L'*u* muet ſemble pareillement n'avoir été inſéré dans *cercueil*, *accueil*, *écueil*, que pour y affermir le *c*, qu'on prononceroit comme une *s*, s'il étoit immédiatement ſuivi de l'*e*.

Il n'eſt pas démontré néanmoins que ces voyelles muettes l'aient toujours été ; il eſt poſſible, abſolument parlant, qu'on ait autrefois prononcé l'*u* & l'*e* dans *écueil*, *guider*, *George*, comme on les prononce dans *écuelle*, *Guiſe*, Ville, *Géometre* ; mais une remarque tirée de la conjugaiſon des verbes, jointe à l'uſage où l'on eſt depuis long-temps de rendre ces lettres muettes, donne lieu de conjecturer en effet qu'elles ont été placées après le *g* & le *c*, non pour y être prononcées, mais ſeulement pour prêter, comme je l'ai dit, à ces conſonnes une valeur contraire à celle que devroit leur donner leur ſitua-

tion devant telle ou telle voyelle.

Il eſt de principe dans les verbes de la premiere conjugaiſon, comme *flatter*, *je flatte*, *blâmer*, *je blâme*, que la premiere perſonne plurielle du préſent de l'indicatif ſe forme en changeant l'*e* final de la premiere perſonne du ſingulier en *ons*, que l'imparfait de l'indicatif ſe forme par le changement de cet *e* final en *ois*, & l'aoriſte par le changement du même *e* en *ai* : *je flatte*, *nous flattons*, *je flattois*, *je flattai* : *je blâme*, *nous blâmons*, *je blâmois*, *je blâmai*. Suivant ces exemples, on devroit écrire, *je mange*, *nous mangons*, *je mangois*, *je mangai* ; mais comme le *g* doux de *mange* ſeroit devenu un *g* dur dans les autres mots, par la rencontre de l'*o* & de l'*a*, il eſt preſque évident que ce fut tout exprès pour conſerver ce *g* doux dans *nous mangeons*, *je mangeois*, *je mangeai*, que l'on y introduiſit un *e*, ſans vouloir qu'il fût prononcé. Par-là on crut trouver le moyen de marquer tout à la fois dans la prononciation & dans l'orthographe l'analogie de ces trois mots avec *je mange*, dont ils dérivent. La même choſe peut ſe dire de *nous commençons*, *je commençois*, *je commençai*, qu'on n'écrivoit ſans doute

ainſi, avant l'invention de la cédille, que pour laiſſer au *c* la prononciation douce qu'il a dans *je commence*.

Cette cédille inventée ſi à propos auroit dû faire imaginer d'autres marques pour diſtinguer les cas où le *c* doit ſe prononcer comme un *k* devant la voyelle *e*, & pour faire connoître ceux où le *g* doit être articulé d'une façon oppoſée aux regles ordinaires. Ces ſignes particuliers vaudroient beaucoup mieux que l'interpoſition d'un *e* ou d'un *u*, qui eſt d'autant moins ſatisfaiſante qu'elle induit à prononcer *écuelle* comme *écueil*, *éguille* comme *anguille*, & même *Géographe* & *ciguë* comme *George* & *figue*, quand l'Ecrivain n'a pas ſoin, ce qui arrive aſſez fréquemment, d'accentuer le premier *e* de *Géographe*, & de mettre deux points ſur l'*e* final de *ciguë*.

Quoiqu'il en ſoit de mon idée de réforme, dont il n'y a point d'apparence qu'on voie jamais l'exécution, on doit enviſager la voyelle *e* dans *beau* tout autrement que dans *il mangea*. Elle ne fournit par elle-même aucun ſon dans le premier de ces mots; mais elle eſt cenſée tenir aux deux autres voyelles, & on la regarde en quelque ſorte comme faiſant

partie des caracteres employés à repréſenter le ſon *o* ; au lieu que dans *il mangea*, l'*e* ne concourt en rien à la repréſentation du ſon : il n'a nulle eſpece de liaiſon avec l'*a* ſuivant : c'eſt à la ſeule conſonne *g* qu'il eſt uni, pour en changer l'articulation, eu égard à la place qu'elle occupe. Ce que je dis ici de l'*e*, par rapport au mot *mangea*, doit s'entendre également de l'*u*, tel qu'il eſt dans *guerre*, *recueil*, *quotité* ; & ce que j'obſerve ſur l'*e*, par raport au mot *beau*, doit s'entendre auſſi de l'*a* & de l'*o* dans *Saone* & *bœuf*. Voilà pourquoi, en traitant de nos différentes manieres de peindre chaque ſon, je n'ai point dit qu'on repréſentât le ſon *EU* par *ue*, comme dans *recueil*, ni le ſon *O* par *uo*, comme dans *quotité* ; & qu'au contraire j'ai dit que l'on exprimoit le ſon *Eu* par *oeu*, comme dans *bœuf*, & le ſon *O* par *eau*, comme dans *beau*, ou par *ao*, comme dans *Saone*.

REMARQUES

Sur les Articulations composées, & sur les Rimes françoises.

ON prétend communément que la Langue italienne est plus douce que la françoise ; & l'une des raisons qu'on en apporte est que la rencontre des consonnes y est plus rare. Mais cette raison ne tourne pas à l'avantage de la Langue italienne autant qu'on pourroit se l'imaginer ; & quoiqu'il ne soit pas si ordinaire d'y trouver plusieurs consonnes de suite, il ne faut pas absolument conclure de-là que les articulations composées, qui nuisent effectivement à la douceur d'une Langue, soient moins fréquentes en italien qu'en françois. On voit dans nos livres, sur-tout dans ceux dont l'impression est un peu ancienne, une infinité de consonnes qui ne se prononcent pas, & qui par conséquent ne servent point à former des articulations composées. Les Italiens au contraire prononcent toutes leurs consonnes ; & d'ailleurs ils expriment plu-

ſieurs conſonnes ſimples par des articulations doubles, puiſque le *c* & le *g* devant un *e* ou un *i*, ſe prononcent dans leur Langue *tch*, *dg*, & que le *z* s'y prononce *dz* ou *ts*. Il faut encore remarquer que l'*n* ne ſert très-ſouvent parmi nous qu'à rendre naſale la voyelle dont elle eſt précédée ; au lieu que les Italiens, qui n'ont point de ſon naſal, articulent toujours cette conſonne. Dans le mot *eſpérance*, nous ne formons, avant l'*e* final, que la ſimple articulation du *c*, *eſpéran-ce* ; tandis que les Italiens emploient, avant la finale de leur mot *ſperanza*, la triple articulation *nts*, &. prononcent *ſpera-ntſa*. Cette diverſité dans les deux Langues ne ſuffiroit-elle pas pour produire entre elles une eſpece de compenſation & d'égalité, en ce qui concerne le nombre réel des articulations compoſées ?

Comme le fréquent retour de cette ſorte d'articulations rend certainement la prononciation moins coulante, je n'ai jamais pû goûter la méthode des perſonnes qui, ſoit dans le debit d'un diſcours oratoire, ſoit dans la déclamation du tragique ou du haut-comique, affectent de prononcer les conſonnes finales de certains mots, contre les regles ordinaires de

la Grammaire françoiſe. Cette affectation tombe principalement ſur l'*s* finale des noms, & ſur l'*r* des infinitifs en *er*, que ceux dont je parle prononcent, non ſeulement à la fin d'un vers ou d'un membre de phraſe, mais encore dans les endroits qui n'admettent aucune ſuſpenſion, & même lorſque le mot ſuivant commence par une conſonne. Il eſt ſenſible que cela augmente conſidérablement le nombre des articulations compoſées (*a*); défaut qui ne me paroît point racheté par le prétendu mérite qu'on attribue à cette pratique, de donner plus de dignité & d'énergie à la prononciation. Si l'uſage que j'attaque eſt vicieux dans la déclamation, à plus forte raiſon une oreille délicate en

(*a*) Il n'y a que des articulations ſimples dans *aimer la vie*, lorſqu'on prononce *aimé la vie*; mais ſi l'on fait ſonner l'*r* d'*aimer*, cette *r*, jointe à l'*l* du mot *la*, forme une articulation double. Il n'y a qu'une articulation double dans l'*Univers périra*, quand l'*s* d'*Univers* demeure muette; mais ſi on l'articule, on prononce les lettres *rsp* en un temps; ce qui triple l'articulation. Dans *deſirs frivoles*, la prononciation de l'*s* finale du mot *deſirs* fait naître une articulation quadruple, par l'union des conſonnes *rsf*.

ſera-t-elle bleſſée dans le chant, où l'on doit encore plus s'appliquer à rendre l'articulation douce & facile.

D'ailleurs plus on prononce de conſonnes finales dans les mots qui terminent nos vers françois, moins on met de différence entre les vers maſculins & les féminins, & plus on s'écarte de la variété agréable & réguliere qu'ont voulu introduire dans notre verſification ceux qui ont preſcrit le mêlange des rimes maſculines avec les féminines. L'objet de cette regle me ſembleroit bien mieux rempli, ſi l'on étoit convenu d'appeller maſculines les ſeules rimes dont le ſon final eſt maſculin, comme *beauté*, *beautés*, *Romain*, *Romains*, *ſujet*, *ſujets*, *Roi*, *Rois*, *Dieu*, *Dieux*, & qu'on eût rangé parmi les rimes féminines les mots qui finiſſent par une conſonne articulée, tels que *rival*, *deſir*, *mer*; car cette conſonne étant néceſſairement ſuivie, dans la prononciation, par le ſon de l'*e* féminin, *rival*, *deſir*, *mer* ſe prononcent, à peu de choſe près, comme *rivale*, *deſire*, *mere* (*a*):

(*a*) Cela eſt ſi vrai, qu'on dit aſſez indifféremment *laïc* ou *laïque* au maſculin, *puéril* ou

du moins ne peut-on disconvenir que la terminaison de ces trois premiers mots ne soit plus féminine que masculine; & si outre cela on prononce encore, à la fin des vers, *sujets*, *Rois*, *Dieux*, *venez*, *aimer*, &c. en articulant la consonne finale, il arrivera que nous aurons quelquefois une longue suite de rimes féminines, nonobstant la masculinité apparente, si j'ose parler ainsi, des rimes intermédiaires.

---

puérile, *réfectoir* ou *réfectoire*, & que des gens peu instruits, qui ne sont guidés que par l'oreille, écrivent tous les jours *fidel* pour *fidele*.

REMARQUES

Sur les Lettres I, J, U & V.

JE ne puis m'empêcher de placer ici quelques obſervations ſur la ſingularité de l'uſage qui avoit communiqué à deux conſonnes les caracteres & les noms des voyelles *i* & *u*. Si l'abus exiſte encore aujourd'hui par raport à la façon de nommer ces lettres, tous ceux qui ſe piquent un peu de juſteſſe ont ſoin de les diſtinguer en écrivant. Il y a même à préſent beaucoup de Maîtres, qui, pour donner des idées plus claires à leurs Eleves, ſubſtituent les noms de *ji* & de *vé* à ceux d'*i* & d'*u* conſonnes.

Les Latins, du moins dans l'écriture la plus belle & la plus ſimple du ſiecle d'Auguſte, n'employoient pour les lettres dont il eſt queſtion, que les caracteres I & V; mais ces deux caracteres, inſuffiſans pour nous, auroient ſuffi aux Latins, ſi l'on pouvoit croire avec *Scioppius*, qu'ils manquoient des articulations *Je* & *Vé*, & qu'ils prononçoient *iam*

& *uita*, ou plutôt *ouita*, au lieu de *jam* & de *vita* (*a*).

Pluſieurs Grammairiens font entendre que les caracteres qui déſignent maintenant ces articulations *Je* & *Ve*, ſont de nouvelle invention; mais ils ne s'expriment pas en cela avec aſſez d'exactitude. Quand on eut quitté les lettres gothiques, pour reprendre celles des Latins, on n'admit point dans l'Imprimerie d'autres majuſcules que l'I & l'V, qui par conſéquent étoient tantôt voyelles & tantôt conſonnes. Pour ce qui eſt des petits caracteres *i*, *j*, *u* & *v*, ils ſont tous quatre à peu près également anciens dans nos livres; mais il ne paroît pas, à juger par l'emploi qu'on en faiſoit autrefois, que la diverſité de leur forme eût été imaginée pour ſervir à diſtinguer les deux conſonnes d'avec les deux voyelles. S'il y avoit des regles pour ne point placer indifféremment ces caracteres, elles étoient abſolument indépendantes de la nature des quatre lettres. *j* n'étoit en uſage que quand il ſe rencontroit deux *i* de ſuite dans un mot, & ſeulement afin d'éviter;

(*a*) Voyez la page 101 de cet Ouvrage.

par la queue du ſecond, qu'on ne les prît pour un *u* chargé de deux points. Ainſi on écrivoit également en françois *Dijon*, *bijou*, & en latin *pij*, *pijs* pour *pii*, *piis*, & même *adijcere* pour *adjicere*. Une autre regle conſiſtoit à mettre toujours le *v* à la tête des mots, & l'*u* par tout ailleurs; enſorte que ſi on écrivoit *venez*, *autant*, *vertu*, on écrivoit auſſi *vne*, *auoir*, *vniuers*. Il n'y a pas cent ans que la plûpart des Imprimeurs ont abandonné des pratiques ſi défectueuſes; ce qui eſt d'autant plus étonnant que quelques-uns d'entre eux, dès le commencement du dernier ſiecle, & même ſur la fin du précédent, avoient tiré parti des quatre caracteres *i*, *j*, *u* & *v*, & avoient auſſi employé les grandes lettres J & U, pour ne plus confondre les voyelles avec les conſonnes. On voit des livres de ces temps-là, où il ſe trouve, ſur le point dont il s'agit ici, autant de régularité que dans nos éditions les plus récentes.

REMARQUES

Sur la maniere dont les François prononcent la Langue latine.

CErtains paſſages des Anciens nous aident à connoître comment les Romains du ſiecle d'Auguſte prononçoient quelques-unes de leurs lettres ; mais ce qui eſt venu juſqu'à nous ſur cette matiere ſe réduit à fort peu de choſe, tant il eſt mal-aiſé de donner avec la plume une idée nette des ſons que l'on veut definir. L'Auteur de la *Méthode latine* de Port-Royal n'a fourni ſur cela que des notions bien imparfaites en ſon *Traité des Lettres*, où il a recueilli tout ce qu'il avoit pû découvrir dans Cicéron, Quintilien, Térentianus Maurus, Saint Auguſtin, dans pluſieurs autres anciens Auteurs, & dans cette foule de Grammairiens modernes qui les ont commentés. Au défaut d'une tradition conſtante ſur la plûpart des lettres, & même ſans avoir égard aux témoignages clairs & aſſurés qui nous ont été tranſmis par raport à quelques-unes,

chaque Peuple ſuit aujourd'hui le génie de ſa propre Langue dans la façon dont il prononce le latin ; & l'on peut dire en général que les François le prononcent à la françoiſe, mais néantmoins avec des différences aſſez remarquables.

Les voyelles *a* & *o* ſe prononcent parmi nous en latin comme en françois : *anima*, *angelus*, *ambire* : *dominus*, *montes*. Suivies d'un *e*, elles ſont quelquefois muettes, comme dans *Cæſar*, *Cœlum*.

Les Flamans & d'autres Nations prononcent l'*e* bref qui ſe trouve dans le milieu des mots, tels que *miſera*, *angelus*, *legere*, à peu près comme nous prononçons notre e féminin ; mais nous banniſſons entiérement du latin cet *e* féminin ſi fréquent en françois (*a*) ; & nous donnons également le ſon fermé ou aigu aux trois ſyllabes de *legere*. Nous rendons ce ſon plus ou moins ouvert, quand l'*e* eſt ſuivi de pluſieurs conſonnes ou d'une conſonne finale : *veſtis*, *mercis*, *error*, *mel-*

(*a*) On ne doit pourtant pas perdre de vûe que l'*e* féminin ſe prononce néceſſairement, dans quelque Langue que ce ſoit, après la conſonne articulée qui finit un mot, comme dans *ſimul*.

lis,

lis, *adeſt*, *quies*, *pater*, *amet*. Il faut cependant remarquer que l'on conſerve à l'*e* le ſon aigu, lorſque de deux conſonnes différentes qui le ſuivent, la ſeconde eſt une *l* ou une *r*, & que la premiere n'eſt ni l'une ni l'autre, ou quand ces deux conſonnes ſont *gn*, comme dans *ſecluſus*, *ſebris*, *ſegnis*. Quant à l'*e* naſal, nous le faiſons toûjours médiocrement ouvert, & ne lui prêtons jamais le ſon de l'*a*, comme en françois.

L'*i* garde le ſon qui lui eſt propre, à moins qu'il ne ſoit naſal; car on lui donne alors le ſon de l'*e*; & on prononce en latin *vinco*, *ſimplex*, comme *vin* & *ſimple* en françois. Il n'y a d'exception que quand cet *i* naſal eſt à la tête d'un mot, comme dans *impius*, *ingratus*: en ce cas l'uſage ſe trouve partagé entre le ſon de l'*i* & le ſon de l'*e*, de même qu'il l'eſt en françois ſur la maniere de prononcer *impie*, *ingrat*, & les autres mots ſemblables.

Quoique l'*y* ne ſe voie que dans les mots latins tirés du grec, où il tient lieu de l'*upſilon*, que les anciens Grecs prononçoient comme notre *u*, nous donnons à cette lettre le ſon de l'*i* dans la Langue latine comme dans la françoiſe, *tyrannus*, *ſynopſis*; & nous lui faiſons prendre auſſi le ſon de

l'*e*, quand elle devient nasale : *syntaxis*, *cymbalum*.

A l'égard de l'*u*, que les Latins prononçoient en *ou* (*a*), nous lui donnons communément la prononciation françoise ; mais nous le prononçons aussi en *ou*, lorsqu'il est placé entre un *g* ou un *q* & un *a*, *quare*, *lingua*. Si l'*u* est nasal, ou qu'il précede une *m* finale, il prend le son de l'*o* ; *unda*, *umbra*, *fungor*, *meum*, *tuum*. Mais quoique, suivant cette regle, *unctio* se prononce *onctio*, il est arrivé, par je ne sçai quelle bizarrerie, qu'on a excepté *hunc*, *nunc*, *tunc*, *cunctus*, *cunctor*, & les mots formés de ces deux derniers, où l'*u* nasal se prononce en *eu*, comme dans les mots françois, *brun*, *humble*, *parfum*.

(*a*) Je ne sçai si parmi les preuves de ce fait, quelqu'un a allégué celle que me fournissent plusieurs mots françois dérivés du latin, qui présentent l'orthographe françoise, ancienne ou nouvelle, avec la prononciation latine. Exemples : *sub* soubz, *dubito* je doubte, *dulcis* doulce, *fullo* foulon, *sulphur* soulphre, *culpa* coulpe, *cultellus* coulteau, *ultrà* oultre, *multum* moult, *curia* cour, *cursus* cours, *ursus* ours, *turris* tour, *tussis* toux, *furca* fourche, *musca* mousche, *suspirium* souspir, *sustinere* soustenir, *suavis* soueſve, *juxtà* jouxte, *&c.*

Les vers latins, dont nous connoiſſons à peu près le méchaniſme & les proportions, nous ſervent de regle pour trouver le nombre de ſyllabes dont un mot eſt compoſé. Par exemple, la façon dont les mots *Danae* & *Cæſar* ſont employés en poéſie, prouve que les voyelles *a e* appartiennent à deux ſyllabes dans le premier, & n'en forment qu'une dans le ſecond. On remarque la même différence, pour *oe* dans *poeta* & *Cœlum*, pour *au* dans *Danaus* & *aurora*, pour *eu* dans *Deus* & *Europa*. C'eſt auſſi la conſtruction des vers qui nous inſtruit qu'*Orpheus* étoit chez les Romains, tantôt de deux ſyllabes, & tantôt de trois.

Au reſte, nous ne ſçavons pas bien comment ces peuples prononçoient *ae*, *oe*, *au*, *eu* dans *Cæſar*, *Cœlum*, *aurora*, *Europa*. Pour nous, nous n'en faiſons que des diphtongues littérales ou oculaires, dont les deux premieres ſe rendent par le ſon ſimple de notre *e* fermé, la troiſieme par *o*, & la quatriéme par *eu*.

Nous ne formons de vraies diphtongues, c'eſt-à-dire, des ſons doubles en une ſeule ſyllabe, que dans quatre ſortes de mots latins; ſçavoir:

1°. Dans un petit nombre de ceux où l'*i*

ſe trouve entre deux voyelles : *eïa*, *aïo*, *Caïus*, *Baïæ*, nom de Ville.

2°. Dans la plûpart des mots où l'*u* eſt placé entre une *s* & une voyelle : *ſuavis*, *ſuadere*, *aſſuetus*, *inſuetus* ; mais non dans *ſua*, *ſuos*, *ſuem*, adjectif de *ſus*, *aſſuere* coudre.

3°. Dans les pronoms *huic* & *cui*, & dans les compoſés du ſecond, *cuidam*, *cuiquam*, *cuinam*, *cuivis*, *cuilibet*, *alicui*.

4°. Dans les mots où l'*u* précédé d'un *g* ou d'un *q*, eſt ſuivi d'un *e*, d'un *i* ou d'un *a* ; mais avec cette différence, que dans *angues*, *pinguis*, *queror*, *quies*, on prononce *ue*, *ui*, avec le ſon de l'*u* françois, & que dans *quare*, *lingua*, ainſi que je l'ai obſervé plus haut, on forme la diphtongue *oua*, en donnant à l'*u* le ſon que lui donnoient les Romains ; comme ſi l'on écrivoit *couare*, *lingoua*.

On excepte de cette quatrieme claſſe quelques mots où l'*u*, quoique ſitué entre un *g* & un *a*, un *e*, un *i*, ou une autre voyelle, ne fait pas diphtongue avec cette voyelle. Tels ſont les mots *arguo*, *obrigui*, prétérit d'*obrigeo* & d'*obrigeſco*, *riguus*, *irriguus*, *exiguus*, *ambiguus*, *ambigua*, *ambiguis*, &c. L'*u* qui ſuit le *g* dans ces mots & dans leurs dérivés, s'y pronon-

ce toûjours à la françoiſe, & ne s'y joint pas à la voyelle ſuivante, parce que la meſure des vers nous apprend que cet *u* & la voyelle ſuivante ne ſont pas renfermés dans une même ſyllabe.

Il n'y a point de diphtongue, quand l'*u*, précédé de la lettre *q*, eſt ſuivi d'un autre *u* ou d'un *o*, comme dans *equus*, *equum*, *equos*, *liquor*. On ne prononce point du tout cet *u*; & il n'eſt là qu'un caractere muet & ſervile, dont l'unique fonction eſt d'accompagner la lettre *q*, qui ne s'emploie jamais en latin, ſans avoir un *u* à ſa ſuite. L'*u* ne ſe prononce pas non plus dans *languor*, *diſtinguo*, *extinguo*; mais cela n'empêche point qu'on ne faſſe des diphtongues dans *equa*, *eques*, *equis*, *liquidus*, & dans *languidus*, *diſtinguet*, *extinguat*, conformément à ma quatrieme regle ci-deſſus.

S'il étoit vrai, comme le diſent Scioppius & pluſieurs autres, que les Latins ne connuſſent point les articulations *Je* & *Ve*, & qu'au lieu de *jam*, *vita*, ils prononçaſſent *iam*, *ouita*, il s'enſuivroit de là qu'ils auroient eu beaucoup plus de diphtongues que nous n'en formons dans leur Langue; car notre *j* & notre *v* latins étant toûjours ſuivis d'une voyelle qui eſt de la même

ſyllabe, nous ne pourrions les changer en *i* & en *u*, ſans faire par tout une vraie diphtongue de cet *i* ou de cet *u* avec la voyelle ſuivante.

Mais comment eſt-il poſſible d'expliquer le ſentiment de ces Auteurs, & de l'accorder avec les regles de la vérſification latine?

L'une de ces regles, eſt que beaucoup de ſyllabes finales qu'on fait longues devant une conſonne, ſont breves devant une voyelle. Tels ſont, par exemple, le monoſyllabe *nec* & la finale de *fuit* dans ces deux vers de Virgile :

Nec *venit in mentem quorum conſederis arvis.*

Ingens ara fuit juxtà que veterrima laurus.

N'eſt-il pas certain que ſi *venit* dans le premier vers, & *juxtà* dans le deuxieme, commençoient par un *u* & un *i* voyelles; la ſyllabe *nec* & la ſeconde de *fuit* ſe trouveroient breves, contre les loix du vers hexametre, dont chaque pied doit commencer par une longue?

Une autre regle de la poéſie latine, eſt que de deux voyelles, dont l'une finit & l'autre commence un mot, la premiere eſt élidée ou mangée par la ſeconde, & qu'une

voyelle initiale mange pareillement toute ſyllabe finale terminée par une *m*. Par conſéquent, ſi dans ces vers :

Saxa vides mixtoque undantem pulvere fumum.
Diviſum imperium cum Jove Cæſar habet.

ſi, dis-je, *vides* & *Jove* commençoient par une voyelle, l'*a* final de *ſaxa* & les lettres *um* de *cum* ſe trouvant élidés, chacun de ces vers manqueroit d'une ſyllabe.

Dira-t-on que les voyelles *i* & *u* étoient exceptées des regles ordinaires, & qu'elles ne rendoient pas breves les ſyllabes finales qui l'auroient été devant d'autres voyelles ?

Dira-t-on auſſi qu'elles n'occaſionnoient point d'éliſion ? Mais voici, dans un ſeul vers, deux exemples qui detruiſent la premiere de ces ſuppoſitions.

Dii, quibus imperium hoc ſteterat, ſuccurritis urbi.

Les ſyllabes *bus* & *tis*, qui ſeroient longues devant une conſonne, ſont néceſſairement breves dans ce vers, par la rencontre de l'*i* & de l'*u*.

Il n'eſt pas moins aiſé de prouver que l'*i* & l'*u*, comme les autres voyelles, man-

geoient la voyelle finale, ou la voyelle suivie d'une *m* dont ils étoient précédés. Si cela n'eût été, il y auroit une syllabe de trop dans chacun de ces vers que j'ai cités déja :

Saxa vides mixtoque undantem pulvere fumum.
Divisum imperium cum Jove Cæsar habet.

Il est donc évident que les voyelles *i* & *u*, chez les Latins, étoient sujettes aux mêmes regles que les autres voyelles : ainsi ces peuples n'ont pû regarder comme voyelles les lettres initiales des mots *jam*, *jacet*, *vita*, *venit*. Mais qu'étoit-ce que ces lettres, si d'un autre côté les Romains ne faisoient point usage des articulations *Je* & *Ve* ?

Le seul moyen d'éclaircir ce mystere, est de dire que les Romains avoient sur les lettres *i* & *u*, ou si l'on veut, sur les sons *i* & *ou*, dans des mots tels que *jacet*, *venit*, les mêmes principes que Wallis a exposés dans sa Grammaire Angloise, & dont j'ai rendu compte, en traitant des diphtongues de notre Langue. Je veux dire qu'il n'est pas impossible que les Latins, en prononçant *iacet* & *ouenit* en deux syllabes,

aient cru voir de vraies consonnes, de simples articulations dans les sons *i* & *ou*, à cause de la vîtesse avec laquelle ils se joignent au son de la voyelle suivante. Cette idée de consonne suffisoit pour rendre longues devant *iacet* & *ouenit*, des syllabes qui auroient été breves devant *impia* & *unica*; & cette même prévention pouvoit empêcher de sentir, quand on prononçoit *nata iacet*, *nata ouenit*, le baillement ou *hiatus* qu'on sentoit dans la rencontre des mots *nata impia*, *nata unica*, ou *nata ounica*, suivant la prononciation des Romains.

Ce que dit l'Auteur de la Méthode latine de Port Royal, peut contribuer à faire croire qu'ils prononçoient en effet *iacet*, *ouenit*, & qu'ils mettoient néantmoins au rang des consonnes les lettres initiales de ces mots. Le *jod* & le *vau* des Langues Orientales, quoique réputés consonnes, tiennent beaucoup plus, dit cet Auteur, de notre *i* & de notre *u* voyelles, que de nos consonnes *j* & *v*.

Il rapporte encore que Saint Augustin, qui reconnoissoit sans doute une consonne dans la premiere lettre de *venter*, *vafer*, *vinum*, appelle le son de cette lettre *crassum & quasi validum sonum*, un son fort & rempli; » ce qui ne se doit pas entendre

» apparemment du ſifflement, mais plûtôt
» de la plénitude de l'*u*, qui ſonnoit preſ-
» que *ou*, & approchoit beaucoup de l'*w*
» flamand.

Les Italiens, ajoute le même Auteur, prononcent avec le ſon de l'*i* voyelle le *j* des mots latins *jacio*, *judico*, *adjuvo*, quoiqu'ils l'appellent *i* conſonne. Voilà à peu près le ſentiment de P. Buffier ſur l'*i tréma* des mots *aïant*, *aïeux*, *faïence*, &c.

Mais, objectera-t-on peût-être, ſi les ſons *i* & *ou*, dans *iacet*, *ouenit*, étoient cenſés de ſimples conſonnes, il devoit en être de même dans *magni animi*, *tu etiam*, ou *tou etiam*, puiſque les ſons *i* & *ou* y ſont ſuivis par des voyelles; & cependant on ne pouvoit faire entrer en vers ces aſſemblages de mots, ſans élider l'*i* de *magni* & l'*u* de *tu* (*a*). Je répons que dans le ſyſ-

(*a*) Quoique l'éliſion ſe pratiquât rigoureuſement dans la verſification des Latins; & quoique les François, qui n'élident ordinairement que l'*e* féminin, ſe ſoient fait, pour les autres voyelles, une regle équivalente à l'éliſion latine, en proſcrivant dans leur poéſie la rencontre d'une voyelle finale avec une voyelle initiale; je ne ſçai s'il n'eſt pas entré un peu de prévention dans l'établiſſement de ces regles, qui donnent lieu à une

tême qu'on prête ici aux Latins, ce n'étoit pas assez, pour rendre l'*i* & l'*u* consonnes, que l'une ou l'autre de ces lettres

---

contradiction assez bizarre. Car l'*hiatus* ou baillement, qu'on trouve si choquant entre deux mots, devroit également déplaire à l'oreille dans le milieu d'un mot: il devroit paroître aussi rude de prononcer *meo* sans élision, que *meodit*. On ne voit pas néantmoins que les Poetes Latins aient rejetté, autant qu'ils le pouvoient, les mots où se rencontroient ces *hiatus*: leurs vers en sont remplis; & les nôtres n'en sont pas plus exempts. Non-seulement nos Poetes usent librement de ces sortes de mots, quand la mesure ou le sens du vers paroît les y obliger; mais lors même qu'il s'agit de nommer arbitrairement un personnage de leur invention, ils ne font aucun scrupule de lui créer, ou de lui appliquer un nom dans lequel il se trouve un *hiatus*; & je ne crois pas qu'on leur ait jamais reproché d'avoir mis en œuvre les noms de *Cléon*, *Chloé*, *Arsinoé*, *Zaïde*, *Zaïre*, *Laonice*, *Léandre*, &c. Il semble même que, loin d'éviter les *hiatus* dans le corps d'un mot, les Poetes François aient cherché à les multiplier, quand ils ont séparé en deux syllabes quantité de voyelles qui font diphtongue dans la conversation. De *tuer* ils ont fait *tu-er*, & ont allongé de même la prononciation de *ruine*, *violence*, *pieux*, *étudier*, *passion*, *diadême*, *jouer*, *avouer*, &c. On ne juge

précédât une voyelle ; mais qu'il falloit que ce fût dans un seul mot, & même dans une syllabe. L'*i* ne pouvoit être consonne dans *Io*, *Achaia*, *Cybeleius*, du moins en poésie, parce que cette seule lettre y formoit une syllabe. Nous voyons, par la mesure des vers où ces mots sont employés, qu'on prononçoit *I-o*, *Acha-i-a*, *Cybele-i-us*.

A l'égard des mots *suadere*, *suavis*, *sanguis*, *huic*, *cui*, *Aquilo*, *equidem*, &c. comme l'*u*, ou plûtôt le son *ou*, y passoit aussi rapidement que dans *ouenit*, il semble que les Romains devoient aussi lui attribuer dans cette situation la qualité de consonne, d'autant plus que, selon l'Auteur de la Méthode latine, ils ne voyoient pas de diphtongues dans ces mots. Néanmoins cet Ecrivain ayant remarqué que l'*a* & l'*e* sont toûjours brefs dans *Aquilo*, *equidem*, *aqua*, *eques*, &c. ce qui ne seroit pas, si chacune de ces lettres étoit suivie

---

cependant pas que cela rende les [illegible] moins coulans ; on n'y fait aucune attention ; & on ne s'apperçoit pas non plus que souvent l'élision de l'*e* féminin n'empêche point la rencontre de deux voyelles ; comme quand on dit *année entiere*, *plaie effroyable*, *joie extrême*, *vie agréable*, *vie égarée*, *bleue & blanche*, *boue épaisse*.

de deux consonnes, il conclud de là, que les Romains envisageoient l'*u* dans les mots de cette espece, comme une voyelle liquide qui n'étoit presque pas sensible, ou comme une lettre qui n'étoit proprement ni voyelle ni consonne, ainsi que s'exprime le Grammairien Donat.

Après avoir recherché tout ce qui peut favoriser l'opinion de Scioppius sur la prononciation des Romains, je suis forcé d'avouer qu'il n'est pas facile de concilier un pareil système avec la structure des mots *adjicio*, *adjicere*, *vulgò*, *vulnus*, &c. Car si l'on prononçoit le *j* d'*adjicio* par *i*, & le *v* de *vulgò* par *ou*, comment joignoit-on les deux sons *i* & les deux sons *ou*, de façon qu'ils ne formassent qu'une syllabe, & que le premier son passât pour une consonne? Un *i* ne sçauroit se lier à un *i*, ni un *ou* à un autre *ou*, comme une consonne se lie à une voyelle; & deux sons semblables ne peuvent même jamais composer une vraie diphtongue. Ceux qui soutiennent l'avis de Scioppius se trouveront donc réduits à dire qu'il falloit que les Latins eussent une méthode particuliere, & qui nous est inconnue, pour la prononciation de deux *i* & de deux *u* dans une syllabe. De ce que ces Peuples écrivoient quelquefois *volgo*,

volnus, *volt*, on voudra peut-être tirer cette conſéquence, que même en écrivant *vulgo*, *vulnus*, *vult*, ils prononçoient le ſecond *u* comme un *o*; mais de telles conjectures ſont trop hazardées pour que je m'y arrête d'avantage. (*a*)

Au reſte, de quelque façon que les Romains aient conſidéré l'*i* & l'*u*, ſuivant les différentes poſitions de ces lettres, mon ſentiment ſur la nature des ſons *i* & *ou*, me paroît d'une vérité aſſez évidente pour que je n'oſe point m'en écarter. Je répéte-

(*a*) Les Sectateurs de Scioppius trouvent encore une objection bien forte dans le *digamma* que l'Empereur Claude voulut introduire, & que l'on voit, ſous la figure d'une *f* retournée ou renverſée, dans une inſcription de ſon temps, qui porte ces mots AMPLIAFIT, TERMINAFIT, ou AMPLIAFIT, TERMINAFIT. Non-ſeulement l'uſage de ce *digamma* démontre évidemment que l'*u* avoit une autre valeur dans *ampliavit* que dans *unus*; mais ſa forme d'*f* renverſée ou retournée, ſemble auſſi prouver qu'il ſe prononçoit comme notre *v* conſonne, qui ne differe de l'*f*, qu'autant qu'une conſonne foible differe de ſa forte; ce qui contredit le paſſage de St. Auguſtin que j'ai indiqué plus haut, où du moins l'interprétation qu'en donne l'Auteur de la Méthode latine de Port Royal.

rai donc ici ce que j'ai déja établi, que ces ſons ne peuvent jamais être que voyelles, quoique prononcés avec toute la viteſſe poſſible. J'ajouterai qu'il ne répugne pas à la nature des diphtongues d'être plus breves que certaines ſyllabes formées d'une ſeule voyelle (*a*); qu'ainſi les Romains faiſoient des diphtongues très-réelles, non-ſeulement dans *ſuavis*, *ſuadere*, mais encore dans *aqua*, *equidem*, *Aquilo*; qu'ils en faiſoient d'auſſi réelles dans *jacet*, *venit*, ſuppoſé qu'ils prononçaſſent *iacet*, *ouenit*; & même que ces deux eſpeces de diphtongues commençant par *i* ou par *ou*, étoient les ſeules qu'ils puſſent avoir, s'ils donnoient les mêmes ſons que nous aux voyelles *a*, *e*, *o* (*b*). Car la diſpoſition &

(*a*) La diphtongue peut être longue ou breve, ſelon qu'on appuie plus ou moins ſur le deuxieme ſon; mais la quantité de la ſyllabe ne dépend aucunement du premier ſon, qui dans une ſyllabe breve ou longue, doit toûjours paſſer preſque auſſi vite qu'une conſonne.

(*b*) Ils pouvoient avoir auſſi des diphtongues compoſées de notre ſon *u* & d'un autre ſon, s'il eſt vrai, comme on le penſe aſſez communément, qu'ils donnaſſent ce ſon *u* à l'*y* dans les mots tirés du grec, & pourvû qu'il y en eût où l'*y* & la voyelle ſuivante ne fiſſent qu'une ſy-

l'action des organes ne permettent pas de croire que les combinaisons *ae*, *ai*, *au*, *ea*, *ei*, *eu*, *oe*, *oi*, qu'on cite ordinairement pour diphtongues latines, aient jamais dû s'appeller ainsi. En effet, ou ces voyelles doublées étoient rendues dans la prononciation par un son simple, comme nous le faisons dans *Ægypte*, *aimer*, *aube*, *Jean*, *peine*, *jeune*, *Oedipe*, *foible* : ou, si l'on y entendoit distinctement deux sons, l'union de ces sons ne pouvoit être assez étroite pour leur mériter le nom de diphtongue. C'étoient plûtôt deux voyelles séparées, qui, égales ou inégales en durée, n'excédoient pas ensemble la quantité d'une syllabe longue. J'avoue qu'il y a de vraies diphtongues dans *Caïus*, *eïa*, *Troïam*; mais ces diphtongues sont *aï*, *eï*, & non *ai*, *ei*, *oi*. On voit clairement, pour peu qu'on y réfléchisse, que l'on ne prononce pas *Caï-us*, *eï-a*, *Troï-am*, mais que l'on prononce *Ca-ïus*, *e-ïa*, *Tro-ïam*. Il n'en est point de ces mots, comme du mot *Alleluia*, où il peut également se trouver une

---

labe; mais ces sortes de diphtongues, s'ils en avoient, leur étoient,

pour ainsi dire, étrangeres.

diphtongue,

diphtongue, soit qu'on mette l'*i* dans la pénultieme ou dans la derniere syllabe. La différence vient de ce que l'*i* y est précédé d'un *u*, & que cette seconde voyelle prononcée en *u* ou en *ou*, est aussi propre que l'*i* à commencer une diphtongue. Ainsi, qu'on prononce en quatre syllabes *Alle lu-ia* ou *Allelui-a*, il y aura une diphtongue dans l'une & dans l'autre maniere.

Pour revenir à la prononciation françoise dans le latin, nous articulons par *j* & par *v* tous les *i* & les *u* qui précedent une voyelle dans la même syllabe, à l'exception néantmoins des mots *aïo*, *Caius*, *Maia*, &c. où nous employons le son de l'*i* voyelle. Si les Romains ont effectivement ignoré notre *j*, & qu'ils aient prononcé *Aiax*, *maïor*, *peius*, comme *aïo*, *Caius*, *Maia*, il est singulier qu'en changeant leur prononciation dans *Ajax*, *major*, *pejus*, nous l'ayons conservée dans les autres mots.

Nous prononçons en latin toutes les consonnes, & même celles qui sont redoublées, ainsi que dans *ille*, *apparet*, *occupat*; mais il y a des consonnes que nous n'y prononçons pas toujours d'une maniere uniforme.

On a déja vu que nous faisons servir

l'*m* & l'*n*, dans cette Langue comme dans la nôtre, à rendre nasal le son qui les précede. Nous observons à cet égard les mêmes regles qu'en françois ; excepté qu'à la fin des mots latins, nous prononçons l'*m* & l'*n* en véritables consonnes. Il paroît que les Romains en usoient différemment, du moins par rapport à l'*m*, puisqu'ils élidoient devant une voyelle les mots terminés par cette lettre ; ce qui semble prouver qu'ils prononçoient *saltem*, comme nous faisons les deux premieres syllabes de *saltinbanque*.

Le *c* & le *g*, en latin aussi-bien qu'en françois, se prononcent durement devant une consonne, & devant *a*, *o*, *u* : *clarus*, *caro*, *corpus*, *curia* : *gravis*, *galea*, *gobius*, *gula*. Ces deux consonnes *c*, *g*, se prononcent mollement, c'est-à-dire, l'une comme une *s*, & l'autre comme un *j*, devant *e*, *i*, *y*, *æ*, *œ* : *cera* ; *cibus*, *cylindrus*, *cærulus*, *cœna* : *genu*, *gibbus*, *gyrus*, *gæsum*, sorte d'arme.

L'articulation de l's se change en celle de *z*, dans les mêmes cas où la prononciation du françois admet ce changement, & principalement entre deux voyelles.

Nous avons aussi étendu au latin notre methode de prononcer le *t* en *s*, dans le

plus grand nombre des mots où il eſt ſuivi d'un *i* & d'une ſeconde voyelle : *gratia*, *gratiis*, *fortior*, *actiones*.

Quant à l'*x*, auquel nous donnons quelquefois en françois l'articulation de l'*s* ou du *z*, nous ne le prononçons jamais ainſi dans le latin. Il a partout la valeur de *cs* ; ſinon dans trois eſpeces de poſition. 1°. On le prononce par *gz* dans les mots qui commencent par *ex* ou *hex*, quand il précede une voyelle : *exitus*, *exemplum*, *hexameter*, *hexagonus*. 2°. On le prononce encore par *gz*, quand il eſt ſuivi de l'une des conſonnes foibles *b*, *d*, *g*, *j*, *v*, *z* : *ſexdecim*, *exgurgito*, *exjuro*. 3°. On le prononce comme un *k* devant une *s* ou un *c* doux : *exstirpo*, *excellens* ; prononcez *ekstirpo*, *ekcellens*.

Les conſonnes *b*, *d*, *f*, *j*, *l*, *p*, *r*, *v*, *z* ſe prononcent en latin de la maniere qui leur eſt vraiement propre, ſelon l'articulation françoiſe ; & elles ne ſont ſujettes à aucune variation, ſi ce n'eſt à celle que peut occaſionner la rencontre d'une forte avec une foible.

Nous ne mouillons jamais les conſonnes *l* & *n* dans le latin. Nous y faiſons le *g* dur dans *gn* : *gnatus*, *ignem*, *ignorans*, *agni*. Nous y prononçons *ph* comme une *f* ;

mais notre articulation *CHe* n'y eſt d'aucun uſage ; & nous y donnons toûjours aux lettres *ch* la prononciation du *k* : au moins ne vois-je d'exception que dans les mots *Colchicus*, *Colchica*, *Colchicum*, dont la deuxieme ſyllabe ſe prononce à la françoiſe, pour éviter le concours de trois *k*, qui ſeroit d'une extrême rudeſſe.

L'*h* eſt muette, & ne cauſe pas même d'aſpiration dans notre prononciation latine après le *t* & l'*r*, comme dans *theſaurus*, *rhapſodia* ; mais nous l'aſpirons un peu au commencement des mots latins, quoique ce ſoit particuliérement dans les mots tirés de cette Langue, que nous ne l'aſpirons pas en françois. Surquoi il eſt à propos d'obſerver que, quand notre *h* initiale françoiſe eſt aſpirée, on lui attribue les propriétés des conſonnes, en ce que l'on n'elide point en vers l'*e* féminin qui la précede, & qu'elle peut ſe trouver à la ſuite d'un mot terminé par toute autre voyelle : *funeſte hazard*, *traité honteux*, *ſa hardieſſe*. Mais chez les Romains, quelque fût l'uſage de l'*h* dans leur prononciation, elle ne ſervoit, ni à empêcher l'élision, ni à rendre longue une voyelle précédente ; de ſorte qu'un mot dont cette *h* formoit le caractere initial étoit toujours

réputé commencer par une voyelle. On en voit des exemples dans ces vers,

Vidi Hecubam centumque nurus, &c.
Classibus hic locus, hic acies certare solebant.

REMARQUES

Sur quelques Ouvrages qui traitent de la Prononciation & de l'Orthographe françoises.

C'Est une production bien estimable, que les *Essais de Grammaire* de feu M. l'Abbé de Dangeau, qui viennent d'être redonnés au Public, par M. l'Abbé d'Olivet, dans son recueil d'*Opuscules sur la Langue françoise*; mais il y a dans ces Essais plusieurs endroits que j'ai trouvés susceptibles de critique ou d'éclaircissement, & sur lesquels on me permettra quelques réflexions.

L'Abbé de Dangeau enseigne (*pages 10 & 12 des Opuscules*,) qu'outre le son qui répond à la lettre *o*, nous avons un son plus sourd, représenté par la fausse

diphtongue *au*. Suivant la maniere dont cette diſtinction eſt annoncée, il ſemble que le ſon *o*, quand il eſt clair, ſoit toûjours exprimé par *o*; & que ce ſon, lorſqu'il eſt ſourd, ſoit toûjours rendu par *au*. Quoique cela arrive aſſez ordinairement, il y a bien des exemples du contraire: *au* eſt clair & bref dans *Paul*, *autorité*, &c. *o* eſt ſourd & long dans *globe*, *foſſe*, *tôme*, &c.

Page 13. Selon l'Abbé de D. les mots *berger* & *léger* ſont une rime normande. Il eſt vrai que de ſon temps on prononçoit la ſeconde ſyllabe de *léger* par un *e* ouvert; mais à préſent la plûpart font cet *e* fermé; & *léger* rime très-bien avec *berger*.

Pages 13, 28 & autres. L'Auteur, en diſant que le ſon de la voyelle finale eſt un *e* ouvert dans *exprès* & *amer*, dans *j'allois* & *il alloit*, ne fait point aſſez connoître la différence qu'il y a entre l'*e* ſimplement ouvert & l'*e* très-ouvert.

Page 21. L'Abbé de D. dit que pour éviter le baillement qui ſe trouve entre les deux derniers mots de ce vers de Quinaut,

Ah! j'attendrai long-temps; la nuit eſt
long encore.

les Muſiciens ont recours à différens expédiens, dont l'un eſt de mettre un petit *g* après *loin*, & de prononcer *la nuit eſt loing encore*. Je ne ſçai ſi cette prononciation pouvoit être ſupportable il y a cinquante ans; mais elle ſeroit aujourd'hui bien ridicule.

Page 35. L'Auteur prétend qu'il y a dans le mot *entier* une diphtongue compoſée de l'*i* & de l'*e* ouvert. On y met préſentement un *e* fermé, auſſi-bien que dans les autres adjectifs en *ier*, excepté *fier*; & on ne prononce pas ordinairement l'*r* de tous ces adjectifs, qui ſe prononçoit au commencement de notre ſiecle, s'il faut en croire l'Abbé Regnier Deſmarais, dont la Grammaire parut en 1706.

Page 28. Après avoir expoſé à ſa maniere ce qui diſtingue les conſonnes foibles d'avec les fortes, l'Abbé de D. s'exprime ainſi. » Que ſi dans quelque mot propre » il y a pour finale un *b* ou un *d*, comme » dans *Aminadab* ou *David*, on prononce- » ra naturellement *Davit*, *Aminadap*; & » ſi l'on veut s'efforcer à prononcer le *d* » & le *b*, on prononcera néceſſairement » un petit *e* féminin, pour donner lieu » à la pleine prononciation du *b* & du *d*, » qui, comme j'ai dit, ne peuvent être » finales.

Il me ſemble qu'on prononce naturellement & aiſément *Aminadab*, *David*, comme ils ſont écrits. Si nos organes, en faiſant ſonner le *b* ou le *d* à la fin de ces mots, y ajoutent néceſſairement un *e* féminin, ils l'ajoutent certainement auſſi après le *p*, le *t*, & toute autre conſonne articulée.

Page 85. Suivant ce que dit l'Auteur, la lettre double *ch*, ſe prononce comme un *k* dans *Achéron*. L'uſage me paroît maintenant partagé ſur ce point: j'ai entendu prononcer *Akéron* à l'Opéra, & *Achéron* à la Comédie Françoiſe.

Page 96. L'Abbé de D. blâme ceux qui, au lieu de prononcer *a-yant*, *a-yez*, prononcent *eyant*, *eyez*, comme ſi l'*y* tenoit dans ces mots la place de deux *i*. La prononciation de l'*a* s'eſt conſervée dans *aïant*; mais je crois qu'on prononce aſſez généralement *eïez* & non *aïez*.

Page 101. » Sur la prononciation du *g* » dur, & du *c* dur ou du *k*, il faut remar» quer qu'en françois, devant les *e* fer» més, les *e* ouverts, & la voyelle *eu*, on » prononce ces deux conſonnes un peu » mouillées, & comme s'il y avoit un petit » *i*. On prononce *guérir*, comme s'il y » avoit *guierir*; *rigueur*, comme s'il y avoit *riguieur*. »

» *riguieur ; queſtion*, comme s'il y avoit
» *quieſtion ; vainqueur*, comme s'il y avoit
» *vainquieur.*

J'ignore ſi la prononciation a varié ſur cet article, depuis que l'Abbé de D. compoſa ſes *Eſſais ;* mais mon oreille n'a jamais ſenti l'addition du ſon de l'*i* dans les mots qui ſont l'objet de ſa réflexion.

Cet Abbé eſt d'avis qu'il faut prononcer par un *i* naſal, & non par *ain*, les mots qui commencent par la négative *in*, comme *ingrat*, *inſidele.* C'eſt auſſi le ſentiment du P. Buffier & de l'Abbé Girard ; mais M. Reſtaut aſſûre le contraire, ainſi que M. Duclos, dans ſes *Remarques* ſur la *Grammaire générale & raiſonnée*, dont il a donné depuis peu une nouvelle édition ; & il ſe rencontre une oppoſition ſingulière dans les termes dont le Pere Buffier & M. Duclos ſe ſervent à ce ſujet.

Prononcez *inſini*, *imprudent*, dit le premier, & non pas *ènſini*, *èmprudent*, comme fait le peuple de Paris. Il répete la même déciſion dans un autre endroit, en joignant quelques Beaux-Eſprits de Province à ces Bourgeois de Paris, qui, ſelon lui, alterent la bonne prononciation.

D'un autre côté, M. Duclos penſe que

l'*i* nasal est un son Provincial, qui n'est d'usage, ni à la Cour, ni à la Ville. » Il » est vrai, ajoute-t-il, que l'*i* nasal s'est » introduit au Théatre ; mais il n'en » est pas moins vicieux, puisqu'il n'est » pas autorisé par le bon usage, auquel » le Théatre est obligé de se conformer, » comme la Chaire & le Barreau.

L'opinion de M. Duclos me paroît actuellement plus suivie que celle de son adversaire, si ce n'est à l'egard du chant, où l'on emploie communément le son de l'*i* nasal, dans le cas dont il s'agit ici.

J'observe encore un contraste fort sensible dans la conduite que viennent de tenir, en fait d'orthographe, M. Duclos & M. l'Abbé d'Olivet. Le second, en faisant réimprimer les *Essais de Grammaire*, a substitué l'orthographe la plus usitée à une orthographe particuliere que son Auteur avoit mise au jour. M. Duclos, dans son édition de la *Grammaire générale & raisonnée*, a laissé l'orthographe commune dans le texte du Livre, parce qu'il ne s'est pas cru en droit d'y rien changer ; mais agissant avec plus de liberté dans les *Remarques*, qui étoient son propre ouvrage, il y a donné le pré

cepte & l'exemple d'une orthographe plus analogue à la prononciation.

Je crois devoir ajouter une observation sur cette remarque de M. Duclos. » Le son » du *q*, dit-il, est plus ou moins fort » dans des mots différens : il est plus fort » dans *banqueroute* que dans *banquet*. Le » *g*, c'est-à-dire, le *gue*, est aussi plus ou » moins fort : il est plus fort dans *guenon* » que dans *gueule*.

J'avoue que je n'avois jamais apperçu, & que je n'apperçois point encore cette différence ; mais en la supposant réelle, elle ne devoit pas, ce me semble, engager M. Duclos à ranger le *g* de *guenon* dans la classe des consonnes fortes, ni le *c* de *cuiller*, ou le *q* de *banquet*, dans la classe des foibles. Si cet habile Académicien avoit pris la peine de réfléchir sur les qualités qui constituent l'essence des consonnes foibles & des fortes, il auroit bientôt reconnu que le *g* dur, quelque degré de force qu'on lui donne, n'en est pas moins par sa nature une consonne foible, relativement au *q* ou *c* dur, qui est la consonne forte à laquelle il répond. M. Duclos auroit vû de même que le *q* ou le *c* dur, quoique prononcé plus ou moins foiblement, est toujours une con-

ſonne forte, eu égard au *g* dur, qui lui eſt oppoſé, en tant que conſonne foible. Je penſe donc que M. Duclos, pour mieux rendre ſon idée, auroit dû placer le *c* de *cuiller* dans la colomne des conſonnes fortes, vis-à-vis de *g* de *gueule*, & mettre le *g* de *guenon* dans la colomne des foibles, vis-à-vis de *k*, *q*, de *Kalendes*, *que*.

Ces légeres critiques ne m'empêchent pas de ſentir en général tout le prix des ſçavantes remarques de M. Duclos. J'ai été extrêmement flatté de voir que mes idées ſur le méchaniſme de la prononciation, s'accordaſſent en bien des choſes avec celles d'un Ecrivain auſſi célebre, & ſur-tout que mon ſentiment ſur la nature des diphtongues fût juſtifié par la façon dont il s'explique ſur cette matiere. Nous ne penſons pas abſolument de même dans l'application de notre principe; car je fais une diphtongue d'*ia* dans *Naïade*; & M. Duclos, ainſi que le P. Buffier, juge que l'*i* de ce mot eſt une conſonne; mais quoique la lecture de ſon ouvrage m'ait fait examiner de nouveau la qualité de l'*i tréma*, j'ai cru reconnoître qu'il ne m'étoit pas poſſible de déférer ſur ce point à une autorité d'ailleurs ſi reſpectable.

FIN.

Nous vous prions de bien vou

de ne pas pouvoir garantir la qualité

lorsque le document original présen

défectueux.

PHOTO COPIE

en vouloir nous excuser

qualité de nos reproductions

présente un graphisme